



HAL
open science

Les fouilles du Mont-Beuvray. Rapport biennal 1988-1989

M. Almagro-Gorbea, Françoise Beck, P.P. Bonenfant, Philippe Brunet, Olivier Buchsenschutz, Alain Duval, Jean Gran Aymerich, Catherine Gruel, Jean-Paul Guillaumet, Ian B. M. Ralston, et al.

► **To cite this version:**

M. Almagro-Gorbea, Françoise Beck, P.P. Bonenfant, Philippe Brunet, Olivier Buchsenschutz, et al.. Les fouilles du Mont-Beuvray. Rapport biennal 1988-1989. Revue archéologique de l'Est, 1989, Tome XLII (facs. 2), pp.271-298. hal-01306722

HAL Id: hal-01306722

<https://hal.science/hal-01306722v1>

Submitted on 28 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

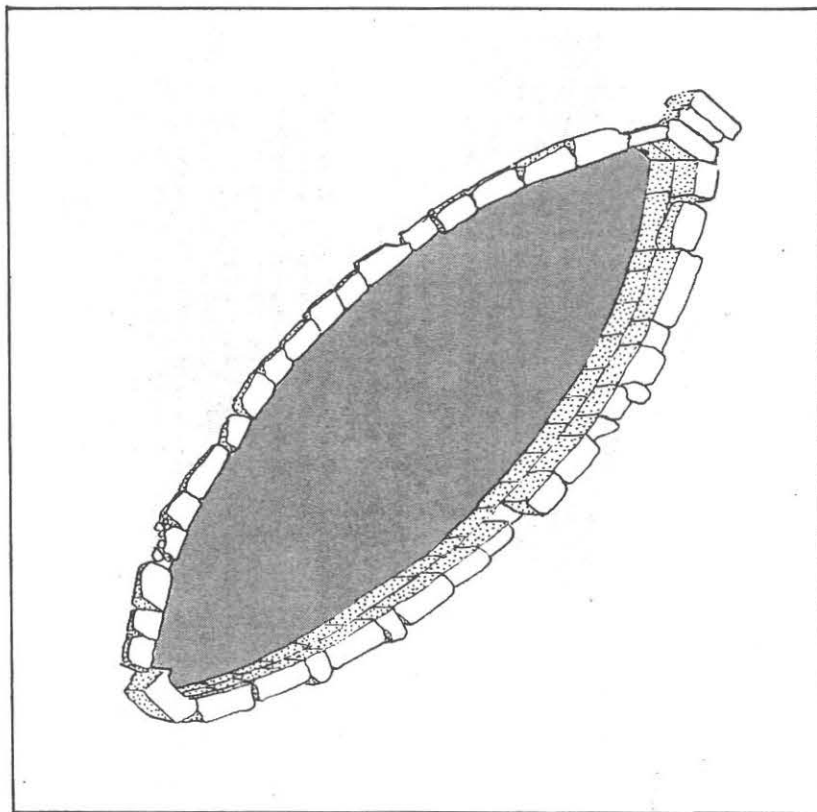
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

M. ALMAGRO-GORBEA, F. BECK, P.P. BONENFANT
P. BRUNET, O. BUCHSENSCHUTZ, A. DUVAL
J. GRAN-AYMERICH, K. GRUEL, J.P. GUILLAUMET
I. RALSTON, H. RICHARD

Dessin, plans et photographies : J.F. ENAULT, A. MAILLIER,
atelier graphique et photographique de la Base archéologique du Mont-Beuvray

LES FOUILLES DU MONT-BEUVRAY

Rapport biennal 1986-1987



LES FOUILLES DU MONT BEUVRAY

Rapport biennal 1986-1987

par **Martin ALMAGRO-GORBEA, Françoise BECK, Pierre-Paul BONENFANT, Philippe BRUNET, Olivier BUCHSENSCHUTZ, Alain DUVAL, Jean GRAN-AYMERICH, Katherine GRUEL, Jean-Paul GUILLAUMET, Ian B. M. RALSTON, Hervé RICHARD**

Dessins, plans et photographies : Jean-François ENAULT, Antoine MAILLIER, atelier graphique et photographique de la base archéologique du Mont Beuvray.

INTRODUCTION

Ce rapport biennal s'inscrit dans la série dont le premier numéro, 1984-1985, est paru dans cette même revue en 1987 (*R. A. E.*, t. 38, 1987, fasc. 3-4, p. 285-300). Lors de sa réunion à l'automne 1985, le Conseil Scientifique a accepté la venue d'une équipe espagnole, sous la direction de M. Almagro-Gorbea et J. Gran-Aymerich, composée d'étudiants de l'université de Madrid et de divers membres d'autres universités et institutions espagnoles (C.S.I.C., Université de Navarre, Diputación de Malaga, Mairie de Saragosse) et d'une équipe de l'Université Libre de Bruxelles, composée d'étudiants, sous la direction de P.-P. Bonenfant. En 1987, l'équipe s'est installée à Glux-en-Glenne dans des locaux définitifs, dont l'inauguration a eu lieu en septembre 1987, en présence de M. J.-P. Bady, Directeur du Patrimoine. Un texte sur le fonctionnement de l'opération est paru dans les *Nouvelles de l'Archéologie* (n° 31, 1988, p. 47-54).

Le secteur extra-muros de la Porte du Rebout a été fouillé par Alain Duval, professeur à l'École du Louvre, en 1985 et 1986, et Robert Périchon, chargé de cours à Lyon-III, en 1986. Hervé Richard (CNRS), Jean-Paul Guillaumet (CNRS), Olivier Buchsenschutz (CNRS) et Ian Ralston, senior lecturer à l'Université d'Édimbourg ont fouillé à la Porte du Rebout.

O. Buchsenschutz, P.-P. Bonenfant, professeur à l'Université de Bruxelles, assisté de Madeleine Le Bon, Martin Almagro, professeur à l'Université Complutense de Madrid et Jean Gran-Aymerich (CNRS) ont dirigé les opérations à la Pâturage du Couvent, Françoise Beck, Conservateur au Musée des Antiquités Nationales et Katherine Gruel (CNRS) ont travaillé à la Terrasse, tandis que Elisabeth Pigeau et Philippe Brunet (S.D.A.) terminaient l'étude des sanctuaires païens et chrétiens, sur la Chaume. H. Richard et O. Buchsenschutz ont animé le groupe Environnement humain et naturel ; celui-ci a pour mission de reconstituer les modes de vie et les paysages jusqu'à nos jours. Les recherches commencées dès 1986 ont pour certaines déjà abouti. C'est le cas de la plupart des études effectuées sur l'environnement actuel du Beuvray et des environs immédiats (géographie du bocage, phytosociologie des formations forestières, dendrologie, classement des roches utilisées sur le site). Une partie des recherches historiques a

débuté (par exemple l'histoire d'un domaine rural proche) ou est déjà terminée (évolution de l'agriculture depuis un siècle dans quelques communes environnantes). Les analyses paléobotaniques, comme l'étude des pollens, des graines, des charbons de bois et la dendrochronologie sont en cours : la fouille de zones potentiellement plus favorables à la conservation de ces matériaux particuliers est à l'étude. F. Schubert (R.G.K.), avec l'aide de I. B. M. Ralston, a commencé à prospector systématiquement le rempart et ses abords. Deux éléments méritent d'être signalés dès maintenant. Au Sud de l'enceinte, à l'endroit où la route actuelle sort du site, un relevé précis du relief semble bien révéler la présence d'une porte, que la route n'aurait que partiellement détruite. Au Nord, entre la porte de l'Écluse et la porte du Rebout, un talus, situé aux deux tiers de la pente, semble bien correspondre à une fortification. Nous en figurons le tracé sur le plan d'ensemble (fig. 1). Il faudra vérifier cette hypothèse par une fouille, d'autant plus que les travaux de débardage altèrent beaucoup son profil.

J.-P. Guillaumet a coordonné, sur décision du Ministère de la Culture, cette opération.

Les crédits pour ces deux ans sont venus du Ministère de la Culture, de la Région de Bourgogne et des départements de la Saône-et-Loire et de la Nièvre. Rien n'aurait été possible pendant ces deux campagnes sans le dévouement inlassable, dans des conditions parfois difficiles, de tous les fouilleurs français et étrangers, des bénévoles attachés aux tâches administratives, des personnels embauchés pour la campagne de fouille, permanents (M. Lacombe, D. Lacoste, A. Maillier, J.-P. Mongouachon, A. Renard) et mis à disposition (J.-F. Enault, CNRS, UPR 314). Qu'eux tous, ainsi que les services administratifs qui nous soutiennent en soient remerciés.

J.-P. GUILLAUMET
Coordonnateur
Chercheur au CNRS UPR 314

H. RICHARD
Chercheur au CNRS

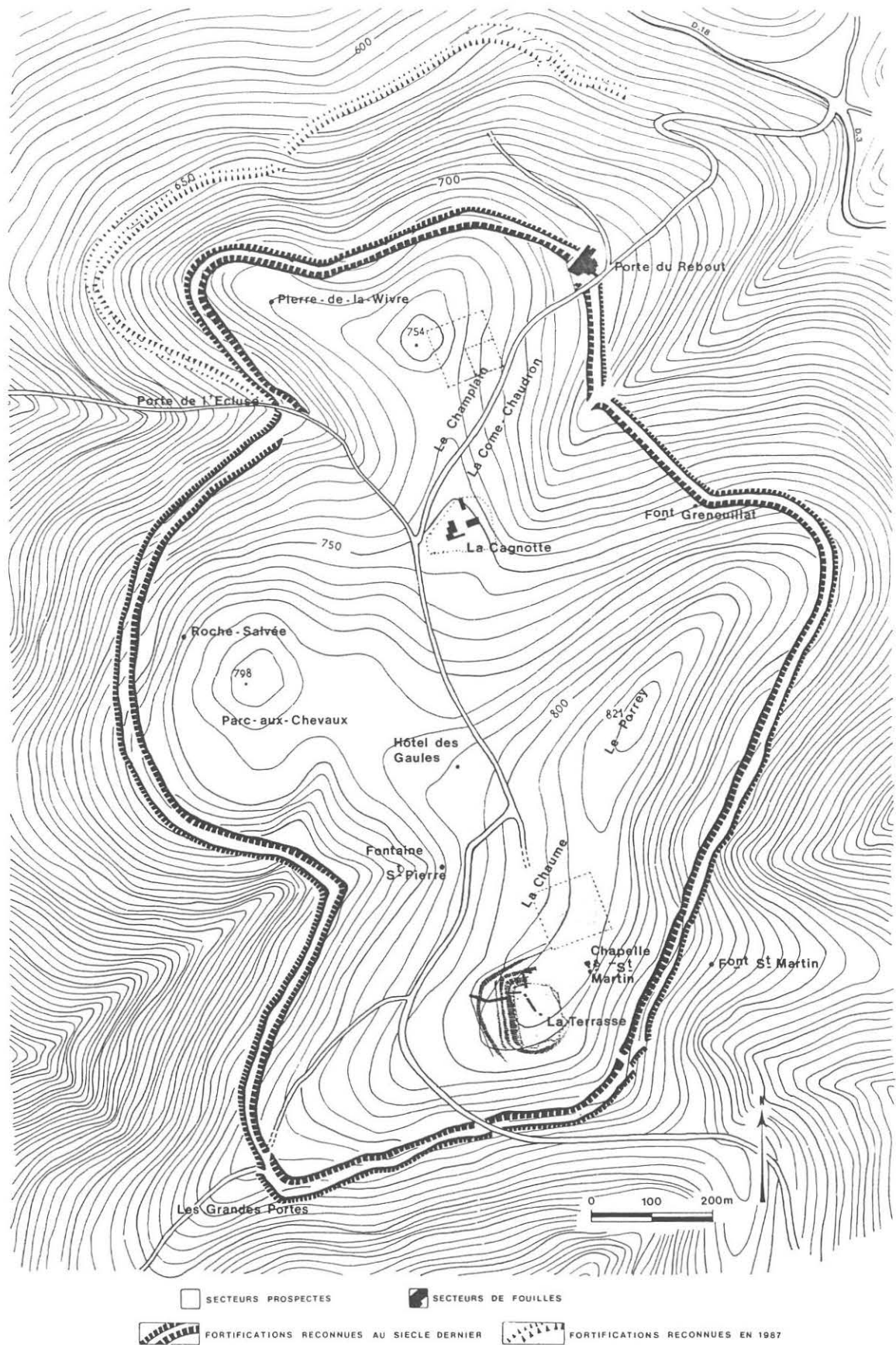


FIG. 1. — Plan général du site et implantation des travaux.

1. FOUILLE À LA PORTE DU REBOUT

1.1. Le rempart

tranchée perpendiculaire au rempart fouillée en 1984-1985 avait permis de mettre en évidence la stratigraphie avec plusieurs niveaux d'habitat et de fortification (R.A.E., 1987, p. 287-295). La campagne a été poursuivie vers le Sud pour étudier la séquence de ces constructions et pour explorer l'architecture de la porte. Rappelons qu'avec ses 20 m de largeur et ses 40 m de profondeur, la porte du Rebout est de loin la plus grande entrée monumentale d'oppidum fouillée dans le monde celtique, si nous la comparons avec quelques plans publiés dans la littérature sur la porte Ouest de Manching (1 et 2). Il nous a donc semblé utile de l'explorer plus complètement, même si les fouilles de Bulliot ont détruit une partie des liaisons stratigraphiques. La campagne de 1986 a porté sur l'angle Nord de la porte en tenaille. La campagne de 1987 s'est poursuivie sur la partie Ouest, au niveau de la porte ; la fouille du bastion Nord est presque terminée ; l'aile Sud de la porte a été détruite par la construction moderne.

Plusieurs constructions peuvent être distinguées (fig. 1). Nous les décrivons ci-dessous en reprenant l'ordre stratigraphique de présentation que nous avons adopté dans le rapport précédent : la palissade, le *murus gallicus*, qui avaient déjà été identifiés dans la tranche de 1984-1985, un parement en terre noyé dans le *murus gallicus*, un parement en terre long du retour Nord de la porte, les traces d'un puits, une fosse creusée dans le bastion Nord, le *murus gallicus*, une cave et une fortification massive. Toutes ces constructions sont installées sur un terrain en pente et chacune s'appuie sur les débris des installations plus anciennes.

Le substrat

Le socle rocheux affleure à la limite Ouest de la tranche ; au fond de la cave, et à la limite Est sur le rebord du fond du fossé. La base du remplissage du *murus gallicus* se confond avec un horizon d'altération du socle, mais aucun paléo-sol n'a été conservé dans ces constructions gauloises (fig. 4).

Niveau 1

La tranchée de palissade (fig. 3, 1), coupée par la campagne de 1984-1985, se poursuit au Sud. Des tranchées verticales ont pu être identifiées ; ils ont été sur place sans basculer sous le poids des

terres. Légèrement décalés alternativement en avant et en arrière de l'axe de la tranchée, ils ont maintenu des éléments horizontaux en bois qui contenaient les terres tassées contre la palissade. La profondeur de l'ancrage permet de reconstituer un rempart de 2 m de hauteur. Nous ne savons pas si cette construction est coupée par la porte : elle passe en effet sous le parement interne du *murus gallicus* qui n'a pas encore été démonté. Aucun mobilier n'a été recueilli dans cette tranchée, dont la datation reste encore inconnue.

1.1.3. Niveau 2

La tranchée de palissade et la rampe en terre qui garnit sa face interne sont recouvertes par une couche jaune à rouge, riche en charbons de bois et en mobilier. Elle est à la fois recouverte par la rampe interne du *murus gallicus* et recoupée par ses fondations. Deux soles de foyers constituées d'un dallage de tessons d'amphores posés à plat sont les seules installations tangibles de cet horizon. De nombreux tessons de céramique peinte et une fibule en bronze du type de Nauheim permettront de préciser la date de cet horizon.

1.1.4. Niveau 3

Le parement du *murus gallicus* a été dégagé sur 16 m de long, depuis la tranchée de 1984 jusqu'à l'angle de la porte, et à plusieurs endroits dans le rentrant, dans les secteurs C et K. Les pierres utilisées sont de taille moyenne. Elles ont été simplement dégrossies ou plutôt cassées pour présenter une surface lisse vers l'extérieur. Nous remarquons dans le secteur C plusieurs pierres posées de chant pour donner un effet plus massif au parement (fig. 3, 3).

Les poutres sont posées sur une marche large de 2,50 m à 3 m, creusée dans le sous-sol en arrière du parement. Les poutres longitudinales, dont nous pouvons observer l'empreinte en négatif dans le sédiment, mesurent en moyenne 20 à 25 cm de diamètre. Les rangs successifs sont décalés les uns par rapport aux autres. Nous avons pu observer plusieurs poutres longitudinales. Le dispositif devient rayonnant au niveau de l'angle de la porte. Les niveaux les mieux conservés seront fouillés en 1988.

Les clous sont nombreux et placés aussi bien dans le cœur du rempart ; toutefois, il faut noter que tous les croisements de poutres n'en sont pas pourvus. Le remplissage de cette fortification est constitué d'un matériau jaune vif homogène sablo-argileux

1. VAN ANDERT, *Das Osttor des Oppidums von Manching*, 1987 (« Manching », 10), plan 14.

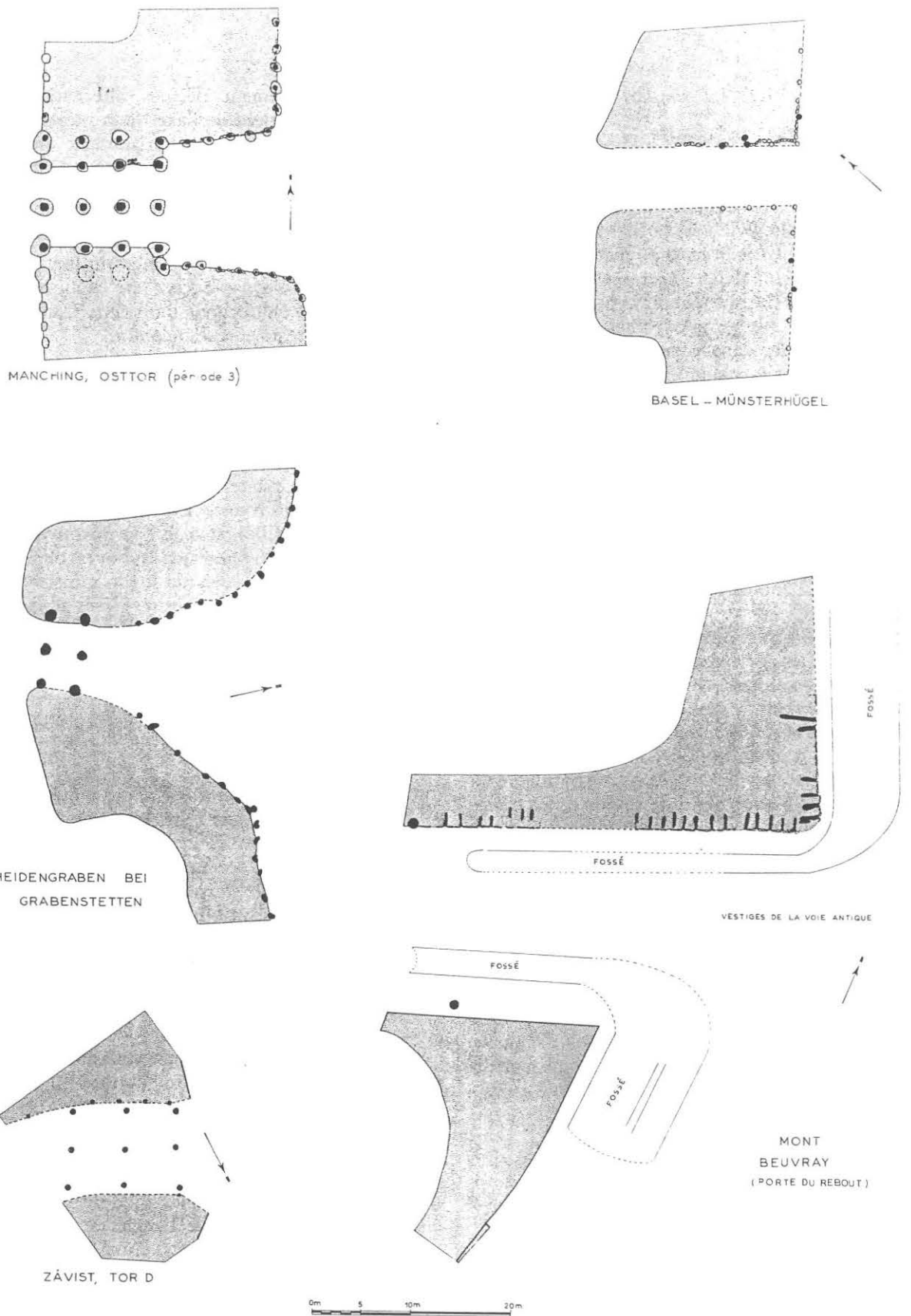


FIG. 2. — Plan comparé des portes rentrantes d'après D. Van Endert et les travaux anciens et actuels sur la Porte du Rebout au Mont Beuvray.

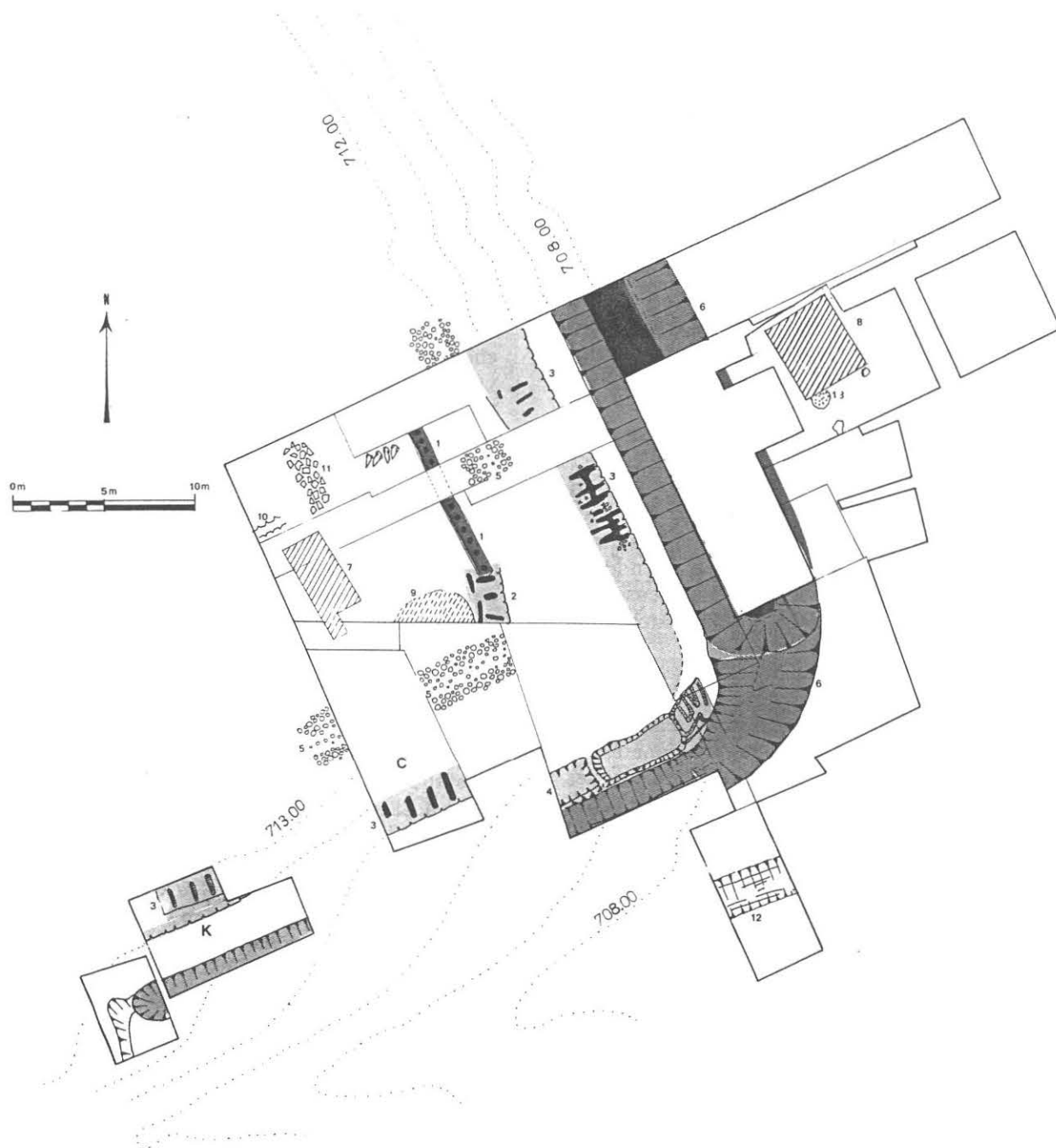


FIG. 3. — Plan général des fouilles de la Porte du Rebout.

1. tranchée de palissade ; 2. mur à poutre ; 3. *murus gallicus* ; 4. construction en poutres ; 5. fortification massive ; 6. fossé ; 7. cave ; 8. cave ; 9. fosse ; 10. canalisations en amphores ; 11. pierrier ; 12. chemin récent ; 13. silo.

contenant de nombreux petits fragments de roches et de matériaux archéologiques.

A 4 m en arrière du parement du *murus gallicus* est apparu un mur appuyé sur des poutres clouées dont (fig. 3, 2) la tête émerge entre les blocs. Le remplissage en arrière de ce parement est le même que celui du *murus gallicus*. Nous observons toutefois des différences de structure : de nombreux fragments de meules rotatives ont été utilisés dans

ce mur ; les poutres, essentiellement transversales, ont une section qui ne dépasse pas 10 cm. Nous ne savons pas actuellement si ce mur tourne avec l'aile rentrante de la porte. Nous ne l'avons pas observé dans la tranchée de 1984 (*R.A.E.*, 1987, p. 289 et fig. 3). Il peut s'agir simplement d'une décharge pour contenir la pression des terres dans l'angle du bastion. Il faudra chercher à savoir s'il est strictement contemporain du *murus gallicus*, ou s'il appar-

ient à une phase de construction plus ancienne. Dans le second cas, les deux phases étaient certainement très rapprochées, puisqu'aucun dépôt ne s'intercale entre les deux constructions.

1.1.5. Niveau 4

Le sommet du *murus gallicus* qui tourne autour du bastion Nord avec le rentrant de la porte délimite à l'intérieur de l'enceinte une large cuvette, dans laquelle se sont accumulées les eaux de ruissellement et les boues qu'elles entraînaient à chaque orage. Ce phénomène explique la formation d'une couche gris-vert, argilo-sableuse, très homogène, dans laquelle sont conservés de nombreux fragments de charbon de bois : c'est la couche appelée 4 dans la tranchée de 1984, et sur laquelle reposait un pierrier (fig. 3, 11) (R.A.E., 1987, fig. 3). Une fosse comblée avec ce même matériau et des vidanges de foyer s'ouvre deux mètres en arrière de l'angle de la porte (fig. 3, 9). Elle contient de nombreux fragments de céramique et un lot de monnaies gauloises en bronze. Cet ensemble devrait donner un bon calage pour la datation du *murus gallicus*.

Toujours au long de l'aile Nord, mais à la limite Ouest de la fouille, est apparue une cave (fig. 3, 7) qui fait partie, avec la canalisation d'amphores (fig. 3, 10) découverte les années précédentes, et quelques traces fugaces de foyers et de murets, des fondations d'une habitation dont les niveaux supérieurs, vraisemblablement en bois, ont totalement disparu. Elle est creusée jusqu'au rocher dans les remblais de la face interne des fortifications antérieures. Ses murs ne présentent qu'un parement ; ils sont pris dans la masse des remblais sur leur face interne. Un escalier permet un accès par le côté Sud. Ses marches, comme le fond de la cave, étaient garnies de bois, et les montants d'une porte sont bien visibles dans la maçonnerie. Sur les parois Ouest et Sud sont ménagés deux renforcements. L'appareil des murs est assez soigné : le liant est un mortier maigre fait avec un sable jaune typique des constructions tardives du Beuvray. Le comblement de cette cave a été effectué volontairement et rapidement. Il est datable à première vue de la fin du 1^{er} av. J.-C.

1.1.6. Niveau 5

La fortification massive

La fortification en pierre (fig. 3, 5) dont nous avions soupçonné l'existence en 1984-1985, est confirmée par l'extension des fouilles. En effet, tout le bourrelet qui marque encore aujourd'hui le contour du bastion correspond effectivement au sommet d'un talus formé de blocs de pierres d'une vingtaine de centimètres de côté, amoncelés sans ordre. Cette

structure tourne à l'angle de la porte et se poursuit tout au long de l'aile Nord. Elle reprend donc exactement le tracé du *murus gallicus*. Malgré un décapage soigneux suivi de relevés et de coupes, nous n'avons pu mettre en évidence aucun parement, aucune organisation, aucune trace de bois dans cette masse pierreuse. Il s'agit à l'évidence d'un talus massif de section sensiblement triangulaire, qui présentait une forte pente à l'assaillant.

1.1.7. Aménagement du couloir de la porte

Une fouille a été ouverte à l'emplacement des chemins gaulois. Trois groupes de structures ont été vérifiés. Le long du rentrant de la porte, une construction en poutres (fig. 3, 4) liées par des clous et de la terre est fondée sur des paliers, établis dans la pente. Ces constructions maintenaient le parement du *murus gallicus*, dans une phase où il se disloquait. L'érosion du haut du talus, et la présence d'une tranchée de Bulliot à la liaison du *murus gallicus* et de ces constructions, ne permettent pas de la dater précisément. En revanche notre prédécesseur avait bien noté sur ses coupes, au Nord comme au Sud de la porte, la présence d'un bourrelet entre le parement et les fossés, qui correspond à ces constructions.

Nous pouvons actuellement proposer deux interprétations : soit il s'agit d'un parement en bois qui constitue une réparation du *murus gallicus*, soit ce dispositif a servi à maintenir la base du talus de la dernière fortification. Il faut noter qu'il correspond à un rétrécissement de la largeur de l'entrée de l'oppidum, qui passe alors de 20 à 14 m.

Un fossé en V (fig. 3, 6), au comblement complexe, longe ce dispositif. Il a deux périodes de construction, une rattachable à celui-ci, et l'autre sans doute à la période du *murus gallicus*.

Le chemin d'accès est un cailloutis posé sur le sol naturel, aux rechargements nombreux, coupé par le chemin moderne (fig. 3, 12).

1.1.8. Chronologie du rempart

Dans une fourchette aussi serrée, il est difficile d'avancer des hypothèses sans avoir examiné la totalité du mobilier. Nous pouvons seulement ici confirmer les impressions que nous avait données la tranchée de 1984-85. L'habitat et le talus massif correspondent à la période augustéenne (céramique de type «Besançon», cruches en terre blanche, un peu de sigillée). Rien n'empêche de placer la construction du *murus gallicus* avant la Conquête ; la fibule de Nauheim, les amphores et les potins tendent même à situer sa construction dans les décades qui l'ont précédée. La datation de la palissade reste, en l'absence de mobilier, indéterminée.

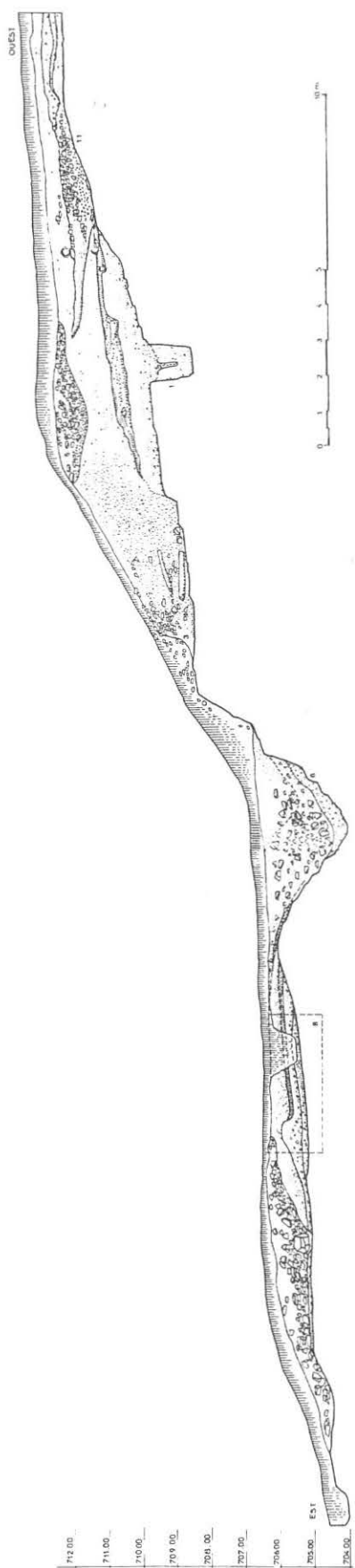


FIG. 4. — Coupe générale de la Porte du Rebout. Pour la légende, cf. fig. 3.

1.1.9. Le fossé

La fouille de 1984 avait dû s'interrompre brutalement, à la suite des éboulements. Reprise en 1986 et 1987, elle nous permet de définir plusieurs phases de remplissage.

Le fossé est creusé dans le substrat. Du côté extérieur la roche est altérée, sans matrice, avec des arrachements de pierres. Du côté intérieur, la pente est plus forte, la roche plus compacte et presque lisse.

Le comblement primitif paraît rapide : il est naturel et lié aux bordures du fossé, surtout côté *murus* (les apports potentiels y étant plus nombreux) : d'abord grossier, il devient ensuite plus hydromorphe et donc plus fin. Immédiatement au-dessus, étroitement lié au remplissage hydromorphe, apparaît un comblement certainement artificiel (grossier et aéré) effectué peut-être en plusieurs phases. Ce comblement n'est actuellement visible que vers l'Est.

La confluence entre le petit fossé parallèle au rentrant de la porte et le grand fossé s'effectue rapidement. La profondeur passe d'un mètre dans le petit à environ trois mètres dans le grand, sur une cinquantaine de centimètres.

Un creusement tardif, localisé, recoupe le grand fossé côté voie, jusqu'au substrat, côté *murus*. Le comblement est constitué d'une terre brune très homogène, équivalente à celle du petit fossé (en tiré sur la coupe fig. 4).

O. BUCHSENSCHUTZ,
J.-P. GUILLAUMET,
Chercheurs au CNRS, UPR 314 ;

I.B.M. RALSTON,
Université d'Edimbourg.

1.2. Les fouilles 1986-1987 dans le secteur « extra-muros »

Au-delà du rempart et du fossé, en liaison avec la grande coupe stratigraphique commentée dans le précédent rapport, a été ouverte et complètement fouillée une surface de 90 m².

La stratigraphie de ce secteur (fig. 4) est schématiquement la suivante, de bas en haut :

- 1. une première couche peu épaisse, placée au-dessus de la décomposition du substrat, pauvre en mobilier ;
- 2. une couche argilo-sableuse très tassée, comprenant un certain nombre de trous de poteau, ainsi qu'un silo, riche en mobilier ;
- 3. une cave ;
- 4. une couche de comblement, qui correspond à la démolition de la cave ;

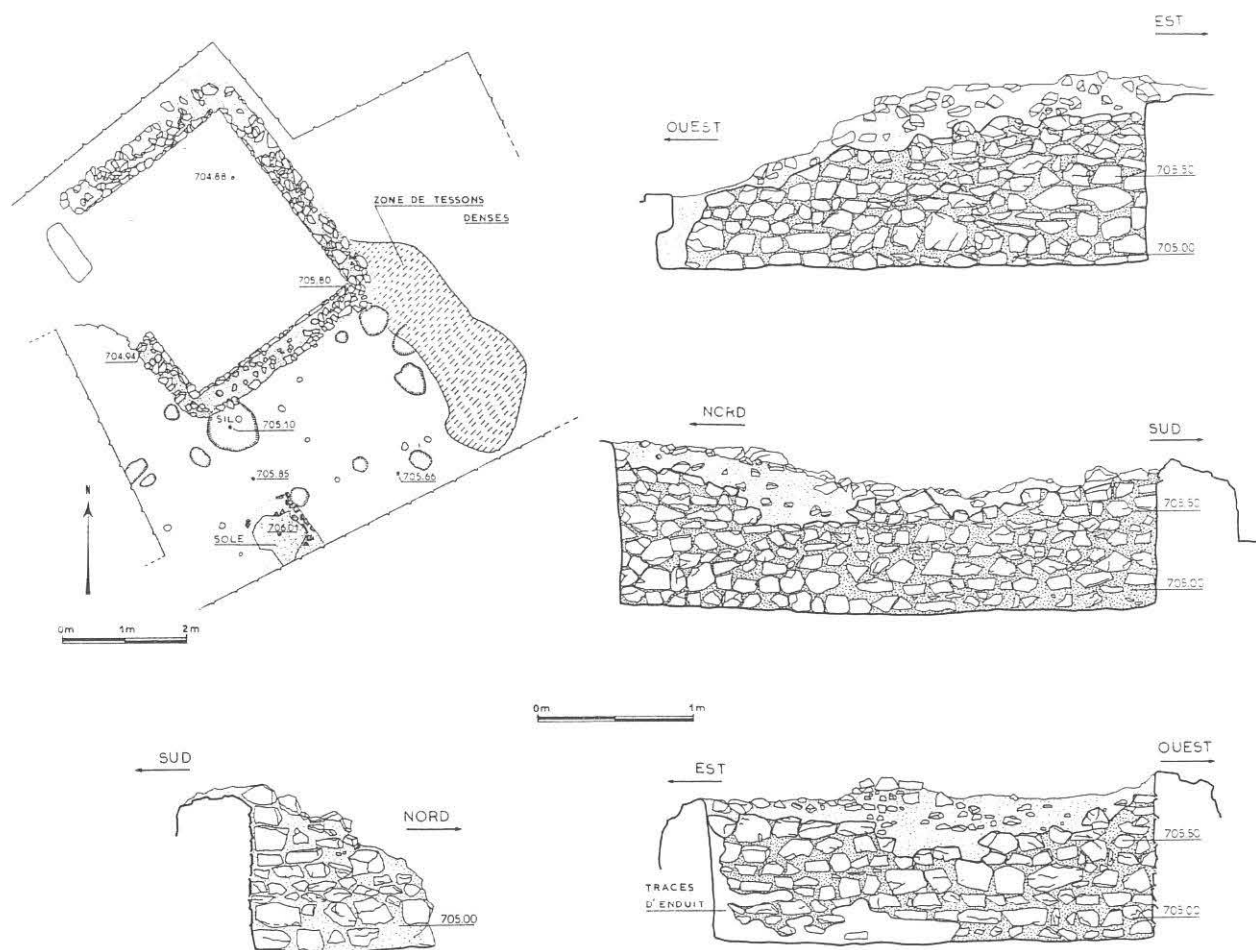


Fig. 5. — Relevé des murs de la cave située à l'extérieur de la Porte du Rebout, plans et élévations.

— 5a. une couche vers l'Ouest, est recouverte par une très mince couche argileuse qui se prolonge jusque dans le fossé. Ce dernier a donc été alors réouvert partiellement à cette époque ;

— 5b. vers l'Est, elle est recouverte par un pierrier garni de blocs de très gros module.

1.2.1. La couche d'habitat inférieur

Elle est antérieure à la cave. Elle comporte de nombreux éléments métalliques : laitiers, scories, fragments de minerais, clous, micro-particules de fer, billes de coulées, ainsi que de grandes quantités de tessons de céramique, très vraisemblablement postérieurs à 50 av. J.-C. Une monnaie de potin dite « à grosse tête » appartient à cet ensemble. Dans cette couche nettement limitée, à l'Est, par un muret de pierres, sont creusés des trous de poteau, et un silo recoupé par le mur Sud de la cave. A son extrémité Est se sont accumulés, du fait d'un fort pendage, sur une bande d'une trentaine de centimètres de large, de très nombreux tessons de céra-

mique, souvent regroupés par couple (plat ou assiette, et couvercle).

Malheureusement, du fait de l'installation postérieure de la cave, on ne dispose, à partir des trous de poteau, d'aucun plan cohérent de bâtiment.

1.2.2. La cave (fig. 3, 8 et fig. 5)

Elle est à peu près rectangulaire, de dimensions modestes. Ses murs sont très bien appareillés, à moellons bruts ou grossièrement ébauchés, présentant leur meilleure face en parement, liés par un mortier sableux pauvre en chaux. Ces moellons ne sont pas tous chaînés. Le parement externe a presque partout disparu, sauf pour trois pierres du mur Est.

La cave avait été fouillée en grande partie par J.-G. Bulliot : il y était parvenu par une tranchée qui avait coupé le mur Ouest, puis avait longé les murs à l'intérieur de l'édifice, dégagant le remplissage sur une largeur de 0,60 m, jusqu'au substrat géologique. Il avait, heureusement, évité le centre

du bâtiment, préservant un « noyau archéologique » contenant du mobilier, céramique et métallique, concentré essentiellement dans les niveaux supérieurs. A la base de ce remplissage, on n'a pas reconnu de sol d'occupation proprement dit, mais une mince couche de terre stérile, provenant de la décomposition végétale, englobant par endroits les pierres et le mortier de l'éboulement.

Ce bâtiment ne va pas sans présenter des similitudes, aussi bien dans l'architecture que dans le mobilier (céramique du dernier tiers du 1^{er} s. av. J.-C.), avec la cave découverte à l'intérieur du rempart (2). Deux trous de poteau lui étaient associés aux angles sud. Le remplissage de l'un d'eux a fourni une monnaie d'argent des Lingons.

L'ouverture (deux pierres de seuil restaient en place) se place vers l'Est, du côté du fossé. A l'extérieur de la cave, se situe, au Sud, une sole de foyer contemporaine. Elle est parfaitement plane, faite d'argile compactée, dans laquelle sont incluses de petites pierres, la base étant aménagée en deux couches, avec des fragments d'amphores, liées par un mortier d'argile et d'amphores pilées. Cette structure grossièrement quadrangulaire (0,60 m × 0,60 m) a sans doute une fonction domestique, compte tenu de sa petite taille, et de la précarité de l'aménagement qui a nécessité des remaniements fréquents.

2.3. Les ensembles postérieurs à la cave

A l'Est de la cave, J.-G. Bulliot avait repéré une structure qu'il interprétait comme une voie. Il nous a laissé une coupe montrant un ensemble organisé (perron et dalles). Cette structure recouvre la cave dans sa partie Nord-Est, ce qui est d'un grand intérêt, car nous avons là la preuve de l'existence d'un remblai — et non d'une voie — postérieur à toutes les structures précédentes. Ce remblai stérile, composé de pierres très aérées, épais de 30 à 40 cm,

présente un assez fort pendage d'Ouest en Est. Cet apport a sans doute été rapidement mis en place, de manière à compléter le dernier état du rempart, au détriment de l'habitat préexistant. Il est en effet suivi par un énorme pierrier qui surmonte son extrémité Est, et qui s'interrompt nettement vers l'Est, au bout de 4 m (ce qui laisse supposer un aménagement destiné à retenir cet ouvrage). Il comportait en son sein deux traces de poutres verticales de grandes dimensions (0,60 m de diamètre). Il s'agit vraisemblablement d'un nouvel état de la fortification, en avant du rempart principal, après disparition de l'habitat. Sous ce pierrier se situe une couche de remblai, épaisse de 0,60 m, et large de 6 m dont la surface horizontale présente des traces de déforestation.

1.2.4. Interprétation

On peut donc supposer que se succèdent dans le temps, de manière rapide, et postérieurement à la Conquête :

— 1. une première installation, avec bâtiment à trous de poteau. Cette première installation peut correspondre à une phase où le fossé primitif était encore ouvert ;

— 2. une seconde installation, avec cave et foyer extérieur. Celle-ci peut correspondre à une phase de comblement du fossé (le seuil s'ouvre à l'Ouest). Elle est sans doute contemporaine de la cave située à l'intérieur du rempart ;

— 3. une phase de démolition, puis de comblement de l'habitat, immédiatement suivi par l'installation du pierrier à vocation défensive et par la réouverture du fossé (dernier état de la fortification dans la zone de la porte du Rebout).

Alain DUVAL

Professeur à l'École du Louvre
Conservateur au Musée des Antiquités Nationales

2. LA TERRASSE : CAMPAGNE DE FOUILLE 1986-1987

L'absence de vestiges gaulois nets sous le fanum romain (lieu-dit « La Chapelle », fouillé en 1984-1985) (*R.A.E.*, t. 39, 1988, fasc. 1-2, p. 107-127), à proximité immédiate, nous a déterminées à miner l'ensemble dit « La Terrasse », situé à l'ouest des édifices culturels romains et chrétiens.

Le mobilier recueilli dans la cave du secteur *extra-muros* est l'objet, en même temps que celui qui a été découvert dans la cave du rempart, d'une étude par Frédéric Conche, qui a été confiée à la direction du chantier depuis 1986. F. Conche a participé également à l'élaboration de ce rapport.

L'enceinte grossièrement carrée, d'environ 100 mètres de côté (110 × 92, soit 1 hectare de superficie bordé d'un talus et d'un fossé), avait été rapidement examinée par J.-G. Bulliot (3), qui y avait vu un camp militaire et l'avait baptisé le « Camp de Marc-Antoine ». Son emplacement sur un sommet, la proximité des lieux culturels plus tardifs, le plan général de l'ensemble et le manque de résultats lors des sondages effectués par

3. J.-G. BULLIOT, « Bibracte dans les auteurs », *Mém. de la Soc. éduenne*, 1892, p. 29-354, 2 pl.

X. Garenne et J.-G. Bulliot nous incitait à reprendre la fouille pour y rechercher un possible lieu de culte gaulois. K. Bittel (4), en proposant de l'interpréter comme une *Viereckschanze*, nous avait ouvert la voie.

2.1. Préparation de la fouille

La simple observation du terrain laisse nettement voir une levée de terre bordée à l'extérieur par un fossé. Ces structures sont conservées sur 3 côtés, la partie Est, du côté des installations plus récentes, est nivelée. Un relevé microtopographique de l'intérieur de l'enceinte et du talus a été effectué par l'atelier graphique ; une prospection électrique a été menée sur la même surface par le Centre de Recherches Géographiques de Garchy (5). Elle restitue nettement le rempart sur les faces Nord et Ouest et présente une série d'anomalies, à l'intérieur de l'enceinte, de faibles et fortes résistivités qui ont déterminé des axes de recherche.

2.2. La fouille

Dans une surface aussi vaste et peuplée de hêtres qu'il est nécessaire de conserver, il fallait procéder à des sondages complémentaires de la prospection. Nous avons coupé la « fortification » en deux points et examiné, par tranchées, les zones d'anomalie de résistivité à l'intérieur de l'enceinte. Une dernière coupe du terrain a été effectuée sur le flanc extérieur Ouest de l'ensemble, pour déterminer si deux terrasses successives, très nettes, lui sont liées ou non (fig. 6).

2.2.1. Le talus

Deux tranchées perpendiculaires à la levée de terre et au fossé, à proximité de l'angle Nord-Ouest, l'une sur la face Ouest, l'autre sur la face Nord, ont mis en évidence l'aspect volontaire de l'aménagement :

— la levée (fig. 6, 1) : il en subsiste une partie, avec des couches dont le pendage est tourné vers l'intérieur. Le talus avait été obtenu avec l'apport des terres provenant du creusement du fossé. Le glissement des terres dû à l'érosion a laissé en place la base inférieure du talus et les recharges ;

— le fossé (fig. 6, 2) assez peu profond (1,20 m environ) était creusé dans le sol géologique avec un profil en V peu aigu.

L'ensemble des fortifications, nettement aménagé, ne présentait cependant pas un véritable

caractère défensif (hauteur du fond du fossé au sommet de la levée : environ 3 m). Il faut plutôt y voir une fortification symbolique, marquant une séparation entre deux mondes différents (fig. 7).

2.2.2. L'intérieur de la terrasse

Les diverses tranchées ouvertes à l'emplacement des anomalies de résistivité du sol, qui avaient fait penser à la présence de structures organisées, n'ont donné aucun résultat archéologique. La seule conclusion possible est que ces diverses anomalies de forte résistivité sont dues à la proximité du rocher en place, couvert d'une faible couche d'humus. La large tache allongée, de faible résistivité, placée le long du talus Nord, correspondait à la présence d'une épaisse couche d'humus très humide accumulée sur le substrat très fragmenté (gravillons), dans la partie la plus basse du terrain et retenue par le bourrelet que forme encore la fortification. Elle paraît correspondre à des zones remaniées, déjà fouillées.

2.2.3. A l'extérieur de l'enceinte

Une très longue tranchée, de 60 m de long, a coupé les deux terrasses et les deux talus qui bordent l'enceinte au Nord-Ouest. Elle a révélé la présence de trois petits fossés en V (fig. 6,3) sur la terrasse la plus haute, d'un chemin empierré, peut-être bordé d'une palissade, dont la fouille a été programmée en 1988 (fig. 8).

2.3. Le matériel découvert

Il est en règle générale très peu abondant, presque inexistant, à l'intérieur de l'enceinte (quelques fragments de tuiles venant des constructions romaines, dites « du forum »). S'y trouvaient mêlés quelques fragments d'amphores très roulés.

Le matériel recueilli l'a été essentiellement dans le secteur de la levée. Il est composé de petits fragments d'amphores, de quelques tessons épars, certains datant de l'Age du Bronze et même de silex taillés. Les fragments de céramiques les plus tardifs datent de La Tène III. La présence de ces objets dispersés suggère un aménagement de la Terrasse par dépôts de terre pour aplanir l'intérieur.

Il faut noter la découverte, au fond du fossé, de deux vases augustéens, écrasés sur place, seul élément de datation, indiquant que le fossé était encore ouvert à la fin du 1^{er} s. av. J.-C. Les objets les plus récents datent de l'époque romaine. Ils ont été recueillis à l'extrémité Ouest du fossé Nord, à

4. K. BITTEL, « Bemerkung zu Bibracte », *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 6, 1981, p. 327-332.

5. Rapport du 26 juin 1986 par A. Hesse et G. Ducomet.

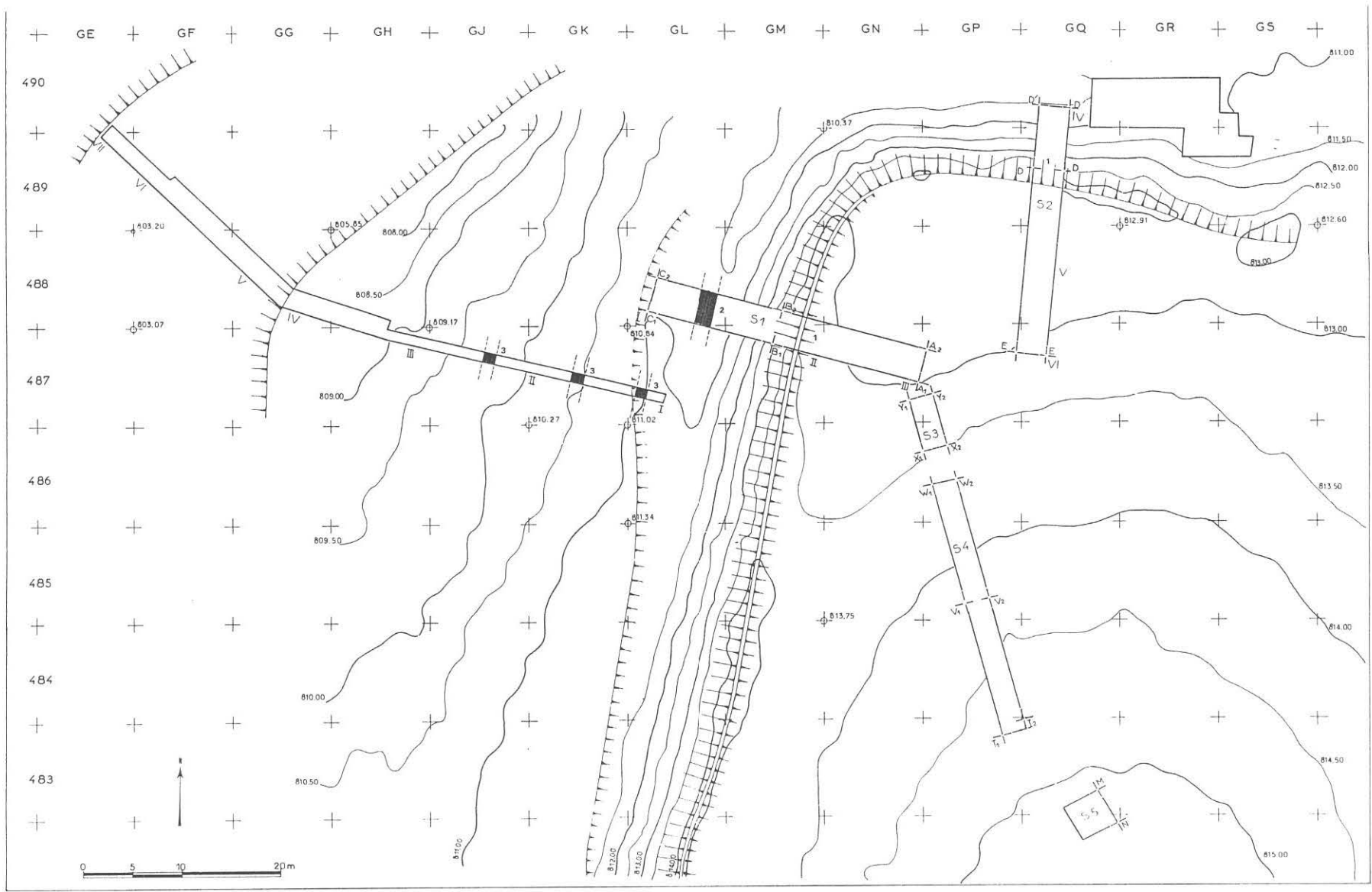


FIG. 6. — Plan général des travaux à la Terrasse.
 1. levée ; 2. fossé ; 3. fossés en V.

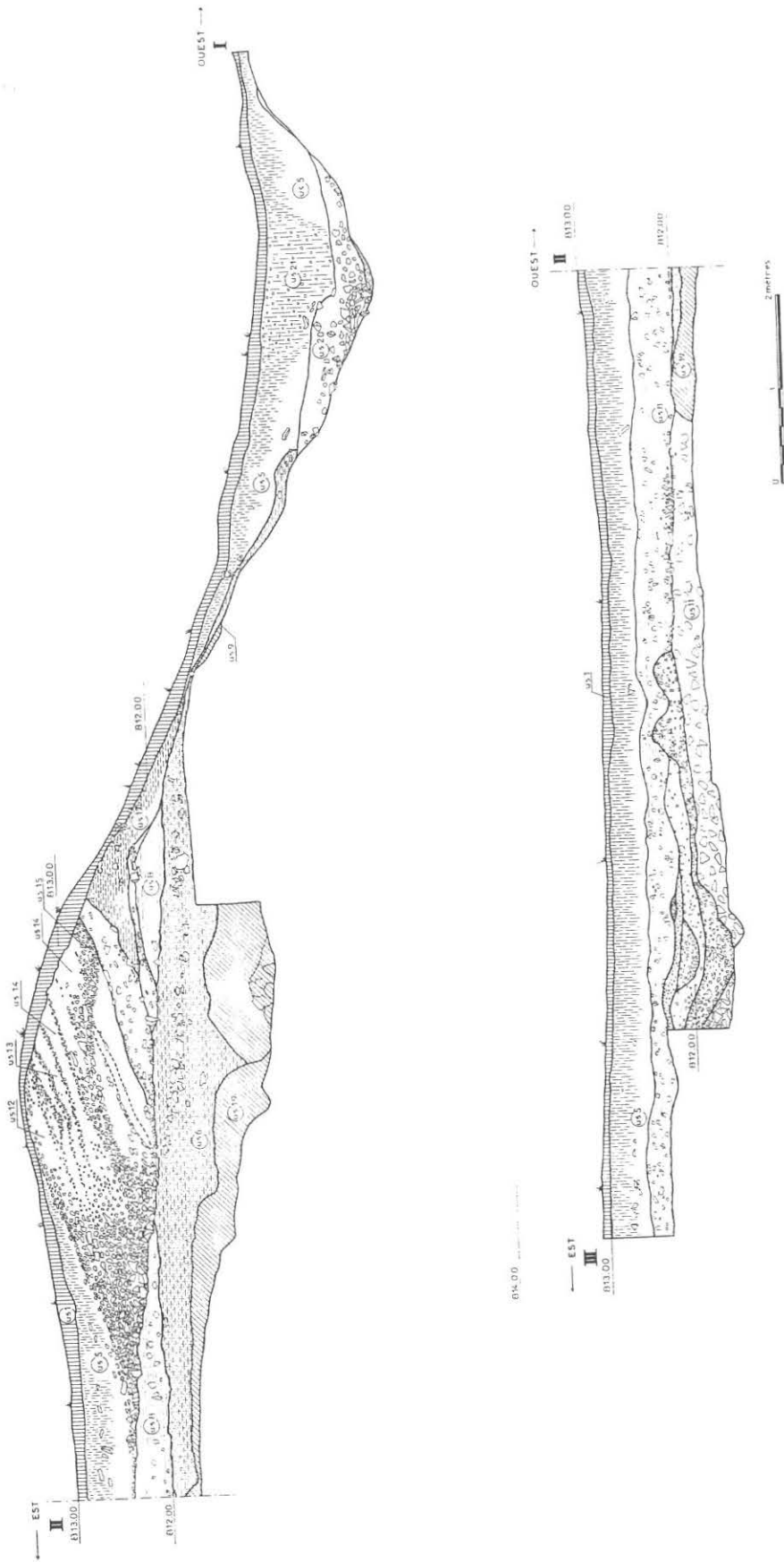


FIG. 7. — Coupe du talus et du fossé Ouest 1986 à la Terrasse.



3. — Vue des petits fossés en «V» parallèles à la levée de la Terrasse.

l'endroit où celui-ci a été détruit par des constructions romaines qui font partie du « forum ».

Nous sommes donc en présence d'une place rectangulaire, limitée par un talus et un fossé, vide de toute structure et de tout matériel. Ce sont là des caractéristiques de bien des *Viereckschanzen*. Les sondages effectués à l'intérieur de l'enceinte, sur la face Ouest, ont mis en évidence un système de trois fossés de palissades, parallèles au talus, qui semblent ainsi renforcer l'isolement de l'espace central. En contrebas, un chemin, bordé à l'extérieur d'une palissade, monte vers la Chaume en contournant la Terrasse, et semble constituer la limite de cet espace réservé. En effet, c'est à partir de cet endroit que l'on commence à trouver du matériel archéologique en quantité notable.

Il est difficile, avec si peu d'éléments, de définir précisément la fonction de cet ensemble. Cependant, le soin apporté à son isolement d'une part, l'absence apparemment volontaire de tout déchet d'occupation, montre l'importance du lieu dans la cité. Lieu cultuel ou « politique », nous le définirons prudemment comme un « espace réservé ».

Fr. BECK

*Conservateur au Musée des Antiquités Nationales
Ecole du Louvre*

K. GRUEL

CNRS UPR 314

3. FOUILLE DE LA PÂTURE DU COUVENT (ou : A LA CAGNOTTE)

3.1. Choix du site et prospection

allèlement à la fouille de la fortification et de la des sanctuaires, nous avons entrepris dès 1986 une ration sur l'habitat. Les travaux de nos prédécesdout les résultats ne pouvaient plus être acceptés ritiques, ont le mérite de poser d'emblée des pros historiques de première importance : comment organisée l'agglomération gauloise, quel était le d'urbanisation, existait-il une spécialisation des tés par quartier, comment s'est effectuée la romanon ?

us avons choisi un secteur encore vierge où il était le d'ouvrir une grande surface, au point de jonc entre les quartiers résidentiels et artisanaux. La e du Couvent est bordée au Sud par le quartier de me Chaudron, au Nord par le Couvent des CordeDéchelette avait dégagé à sa limite Nord quelques ents. Une prospection géophysique a été réalisée .. Hesse et G. Ducomet en 1986, révélant essentielit deux zones contrastées de forte et faible résistiNous avons alors vérifié par deux sondages la préde couches archéologiques en place. Un sondage la zone où les résistivités sont les plus faibles a é une épaisse stratigraphie riche en mobilier de ue augustéenne. Un prolongement de ce sondage

vers le Sud a mis au jour l'angle de deux murs de pierre, immédiatement sous la surface. Le sondage dans la zone de forte résistivité a découvert le rocher dans lequel était creusée une canalisation. Un décapage manuel de 200 m² au début de la campagne 1987 a permis d'entamer une fouille fine avec une vision d'ensemble des variations des niveaux archéologiques.

Olivier BUCHSENSCHUTZ
UPR 314 du CNRS

3.2. Fouilles de l'équipe franco-espagnole au mont Beuvray : première campagne (1987) (6)

3.2.1. La place du bassin : le sol empierré, la canalisation, les bâtiments environnants

La fouille a commencé en 1987 sur les carrés HJ 559-563 et HK 562-564 par le dégagement d'un sol

6. Ces travaux ont fait l'objet de plusieurs articles et notes d'actualité : *Revista de Arqueología*, 75, 1987, p. 21 ; *id.*, 84, 1988, p. 34 ; *Historia 16* (Madrid), 144, 1988, p. 108 ; *Complutense* (Madrid), 54, 1988, p. 18 ; intervention au Congrès de Liège 1987 (sous presse).

formé de plusieurs couches de cailloutis et de fragments d'amphores mises à plat et tassées. Dans les parties les mieux conservées, sur les 300 m² prospectés, le sol présente une surface régulière de pierres arrondies, dont certaines, de belles dimensions, offrent des retouches de taille ; on note des traces d'ornières faiblement marquées suivant une orientation Sud-Ouest / Nord-Ouest.

Le premier objectif des travaux a été d'identifier les limites du sol empierré. Sur le carré 561.HJ, on a reconnu la suite de ce sol, alors que dans les carrés 559/560.HJ, affleurent deux murs (l'un avec renfort de 1,10 m de large) ; l'orientation de ces murs (Sud-Ouest / Nord-Est) est sensiblement la même que celle du bassin et de la tranchée de la canalisation.

Le deuxième objectif, dans cette zone, fut l'identification d'une canalisation qui traverse le sol empierré dans le sens Sud, Sud-Ouest / Nord, Nord-Est et suit la pente générale du terrain. Le tracé de la canalisation a été retrouvé sur une distance de 21 m, et une portion de 4 m a été dégagée. La tranchée ne conserve plus trace de la conduite et le fond, qui présente une couche argileuse, laisse croire que l'aménagement consistait simplement en planches de bois calées. Le sol empierré couvre la tranchée de cette canalisation, révèle des recharges successives, et par endroits, des blocs irréguliers.

3.2.1.1. Le bassin monumental

La canalisation prend son départ d'un point d'évacuation percé à l'extrémité Nord-Est du bassin. Le bassin, creusé au-dessous du niveau du sol empierré, mesure 10,48 m de long, 3,65 m de large et conserve quatre assises en pierres de taille, sur une hauteur de 1,63 m à son extrémité Sud-Ouest. Le plan dessine une forme parfaitement symétrique, aux extrémités coupées et constituée par deux segments de cercle de 9,30 m de rayon. Les blocs de granit rose, du type de celui des carrières d'Etang-sur-Aroux, présentent un appareil pseudo-isodome ; sont à signaler deux cas d'entailles pour l'ajustage des blocs à leur place définitive (fig. 9).

Les blocs présentent une anathyrose partielle, et sont en général jointifs seulement par l'arête de la face visible. La face non visible du bassin a été explorée par un petit sondage à un endroit où le sol empierré est le moins bien conservé : l'emplacement du bassin est creusé dans le sous-sol géologique. Au dos des blocs se retrouve un remplissage obtenu avec des restes de taille des blocs de granit mêlés à une épaisse couche d'argile très plastique, de couleur rose violacée à chamois. Les joints sont imperméabilisés par la même argile. Le fond du bassin est recouvert d'une couche de sable graniti-

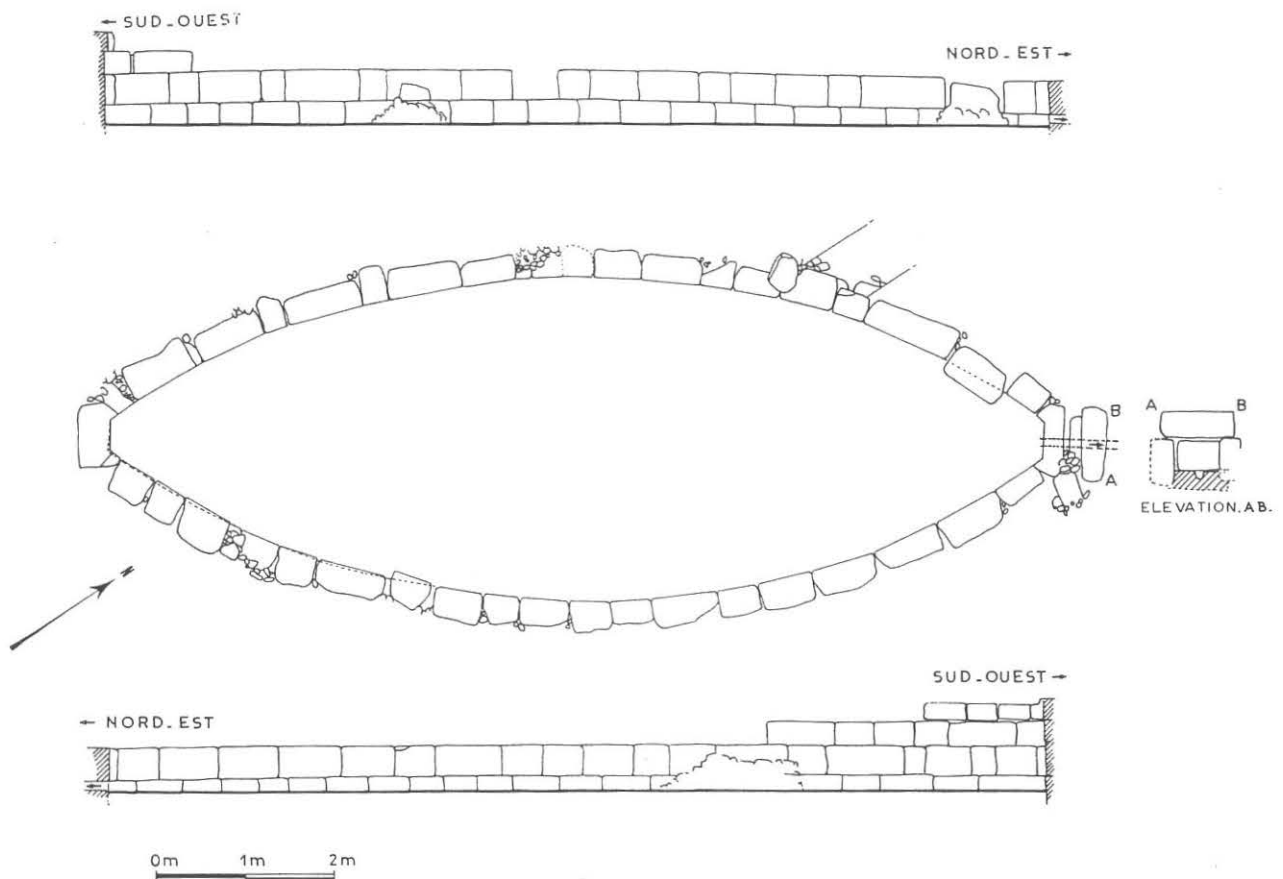


FIG. 9. — Plan et élévation du bassin à la Pâturage du Couvent.

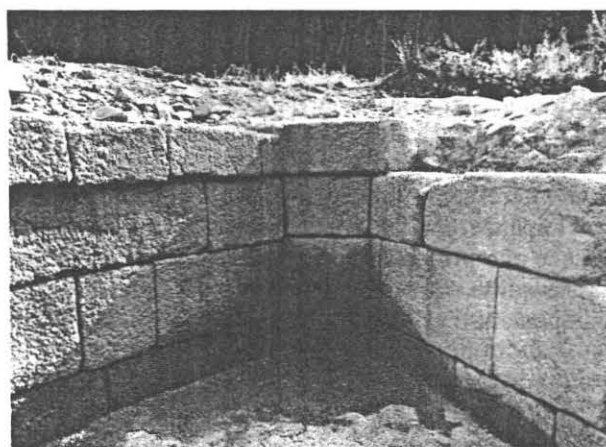
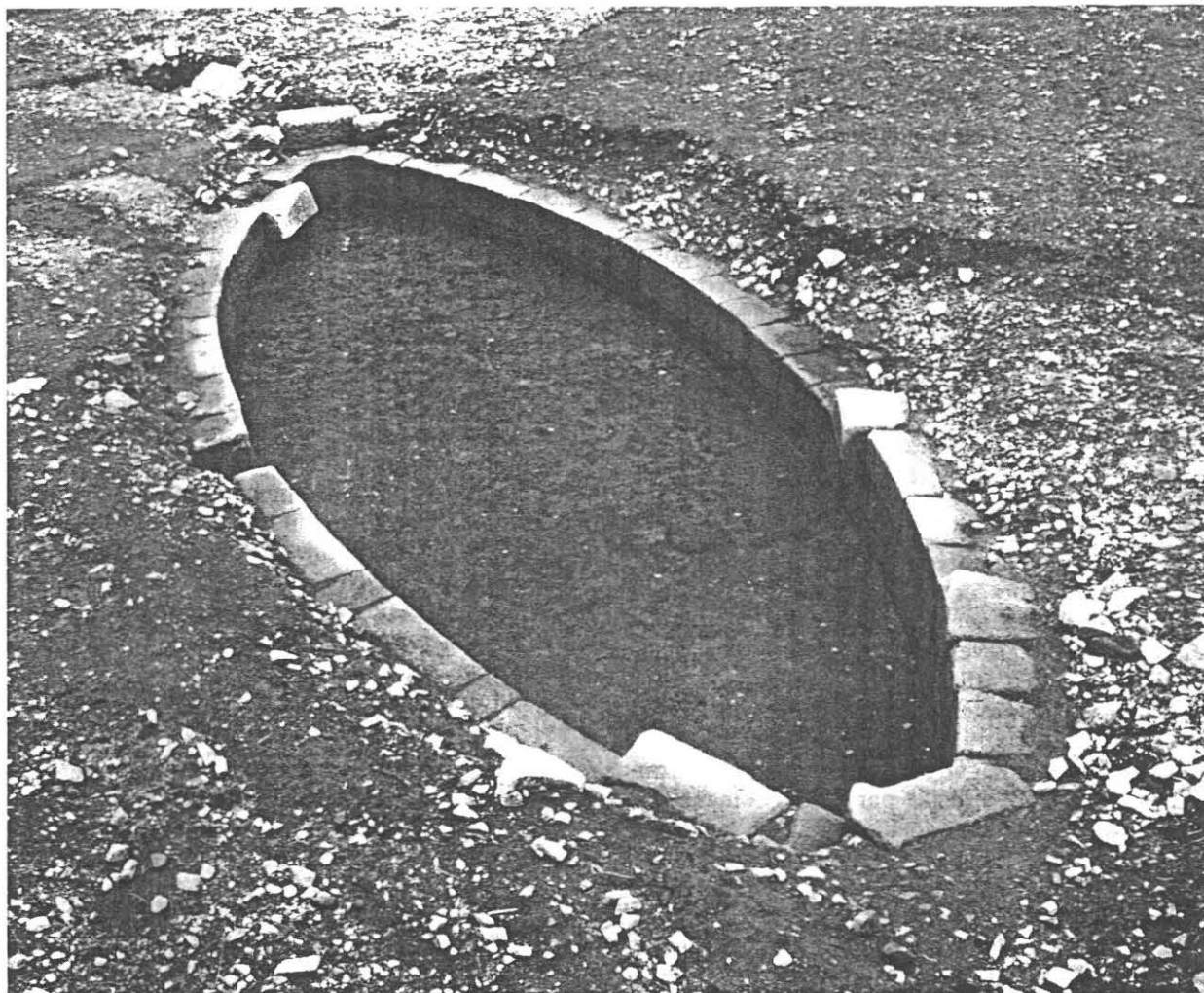


FIG. 10. — Le bassin avec la place : détails.

damé, résultant de la régularisation des faces pierres du bassin : cette préparation est imperméabilisée par une couche d'argile de 4 cm. L'intérieur du bassin était comblé par une première couche de terre jaunâtre très fine, incluant très peu

de matériel archéologique (quelques fragments d'amphores, une monnaie d'argent gauloise), recouvrant plusieurs blocs du bassin écroulé : parmi ces derniers, on en remarque un plus long, dont une face courbe est taillée en biseau et présente une

gorge ou cannelure longitudinale sur trois de ses faces longues ; ce bloc offre en outre une légère concavité sur l'un de ses côtés longs, correspondant à la convexité de l'autre face et à l'arc de cercle du plan du bassin. Il faut noter encore les fragments d'une deuxième pierre de taille, qui présente une gorge longitudinale semblable au premier cas. Ces deux blocs proviennent de la superstructure du bassin. Les cannelures de ces blocs ont servi de gorge d'étanchéité, enserrant des bourrelets d'argile. Deux assises supplémentaires ont vraisemblablement surmonté l'élévation des quatre actuellement conservées (fig. 10).

3.2.1.2. *La stratigraphie et le mobilier à l'intérieur du bassin*

Sous la couche de terre jaunâtre de fine granulométrie et les blocs écroulés, a été dégagée une couche d'abandon avec une forte proportion de vaisselle de table, déversée dans le bassin, lors de la dernière période d'utilisation. L'étroite relation du bassin et du sol empierré qui l'entoure, n'a pas pu être l'objet d'une analyse stratigraphique fine pendant cette campagne ; d'ailleurs, cette confrontation est rendue difficile par l'affaissement des couches de destruction vers l'intérieur du bassin, et aussi par le souci de préserver, dans cette première phase de la fouille, les zones où le sol empierré est le mieux conservé.

Parmi les matériaux recueillis au fond du bassin, il faut relever de nombreux fragments d'amphores, des céramiques grises à surface noire lustrée et plus de 25 pièces fragmentées de sigillée italique. Plusieurs pièces sont estampillées avec les marques ATEI, FELIX, MEMMI?, PA. On peut citer encore plusieurs jarres à pâte claire, col étroit et deux anses verticales, des fragments de *dolia*, un mortier de pierre et d'autres trouvailles dont le principal intérêt serait de faire partie d'un ensemble clos par l'épaisse couche de fine terre jaunâtre. Cette couche plus profonde assure une date d'abandon du bassin qui se situe à l'époque augustéenne, près du changement d'ère.

3.2.1.3. *Conclusions préliminaires sur la place du bassin*

La campagne 1987 a permis d'identifier une surface empierrée de plus de 300 m² entourant un bassin monumental. Les dimensions et le caractère somptuaire de l'ensemble permettent d'avancer l'hypothèse d'une place publique, dont la limite au Nord serait donnée par un ensemble de bâtiments qui se situent dans les environs des structures fouillées par J. Déchelette, au siècle dernier. Considérant l'orientation des structures du bassin, on

peut envisager l'existence d'un authentique schéma urbain (bassin entouré par une place empierrée, voie ou croisement de voies, édifice délimitant un espace public).

La fonction précise du bassin reste à définir. Ses dimensions et surtout son rapport hauteur-volume ne semblent pas autoriser son identification avec un réservoir ou une citerne (qui serait paradoxale, par ailleurs, dans le cadre climatique du Mont Beuvray), ni avec un château de régulation des eaux ; C'est pourquoi, nous préférons considérer provisoirement cette structure plutôt comme une vasque ou un bassin à caractère essentiellement ostentatoire et sacré, une divonne, avec une fonction urbanistique, alimenté peut-être par les eaux de pluie. Restent de nombreuses questions à éclaircir : il faut confirmer le mode d'approvisionnement en eau, les points d'entrée et de sortie du trop-plein, et surtout l'origine technique et fonctionnelle d'une construction de cette qualité. Nous sommes portés à chercher les origines de cette construction dans le monde méditerranéen romain de tradition hellénistique, alors que, par ailleurs, il présenterait des éléments de tradition continentale (schéma géométrique du plan elliptique, métrologie, étanchéité des parois, inclinaison de la construction suivant la pente d'écoulement des eaux).

M. ALMAGRO-GORBEA

*Directeur du Département de Préhistoire
Professeur à l'Université de Madrid (Complutense)*

J. GRAN-AYMERICH

*Chercheur au CNRS
Chargé de mission au musée du Louvre*

3.3. *Fouilles de l'équipe de l'Université libre de Bruxelles*

Lorsqu'on envisage l'ensemble des fouilles, il apparaît que le dispositif général dégagé par nos collègues espagnols est orienté sensiblement dans le sens Sud, Sud-Ouest/Nord, Nord-Est. C'est la direction de la bordure du grand empierrément, celle de l'axe du bassin elliptique et celle des gros murs des carrés HJ 560 et HJ 559. Même si ces murs appartiennent apparemment à un massif architectural qui n'atteignait pas la région du bassin, il y a là un dispositif urbanistique général, datant vraisemblablement de la dernière époque de Bibracte.

Les coupes de 1986 nous ont montré déjà que le grand empierrément repose directement sur un sol en place, artificiellement aplani et débarrassé de ses horizons pédologiques ainsi que de tous les vestiges

uperficiels. Il s'agirait donc de l'aménagement d'une plate-forme régulière à l'altitude moyenne de 50,75 m, où le bassin occupe une position privilégiée.

En HN 563 et HP 563, un bâtiment rectangulaire (4,60 m × 13,60 m), tardif également, s'établit, lui, selon un axe perpendiculaire. Il repose sur des remblais qui pourraient provenir des terrassements préparatoires à la place empierrée située en contre-haut. Il est construit en moellons bruts, de roche locale, sommairement parementés et maçonnés au mortier de terre. L'épaisseur des murs est variable, entre 45 cm et 60 cm. Une porte s'ouvrait dans le long mur Sud-Est, à 5,60 m seulement de l'angle Sud-Est. A l'extérieur, le sol avait été empierré au pied des murs sur une largeur d'environ 1 m. Le

matériel archéologique recueilli est extrêmement abondant, mais essentiellement céramique (fragments d'amphores et de tuiles, terre sigillée, céramique peinte, céramique fine, *dolia*, etc.).

Au contact du quartier résidentiel du Parc aux Chevaux et du quartier artisanal de la Come-Chaudron, l'organisation spatiale observée par J. Déchelette, de part et d'autre d'un long mur de 60 m, sera la structure principale à découvrir lors de la campagne de 1988. Elle permettrait de dresser un plan plus cohérent de l'urbanisation de ce quartier intermédiaire de Bibracte.

P.-P. BONENFANT

Professeur à l'Université Libre de Bruxelles

4. RECHERCHES ET SONDAGES SUR LE SECTEUR DU PORREY

Le Porrey constitue l'une des trois hauteurs du Beuvray. De plan allongé, orienté du Nord-Est vers le Sud-Ouest, son sommet atteint 821 m de hauteur et domine l'ensemble du site. La cime présente une plate-forme longue d'environ 150 m et large d'un peu plus de 50 m. Par sa face Sud-Ouest, le Porrey descend doucement vers le secteur de la Terrasse, tandis que les autres côtés tombent plus abruptement, marquant plusieurs ruptures de pente, dont la plus importante se place au niveau du rempart qui entoure toute la base de la colline à l'Est et au Nord.

Le Porrey reste l'un des secteurs les moins explorés du Mont Beuvray ; nous disposons pourtant de la description par J.-G. Bulliot de deux petits sondages ouverts près du sommet. L'acquis principal de ces travaux fut l'identification d'un mur ou rempart de plusieurs mètres de long et environ deux mètres de hauteur conservée, à une vingtaine de mètres du sommet ; les points sondés présentent deux types d'appareil très différents, l'un en grosses pierres irrégulières et l'autre en petits moellons avec angle et poutre encastrée. Lors de la campagne de 1987, la première opération au Porrey a consisté en une prospection systématique de surface et un relevé topographique très précis. On a tracé dans un deuxième temps un axe de référence de 80 m, qui relie les points 770 et 760 du polygone topographique général. Sur deux points de cette ligne ont été ouverts deux sondages de 4 m de long par 0,80 m de large, séparés par une cinquantaine de mètres

(respectivement dans les carrés JJ. 525 et JF. 521). A 14 m de l'extrémité Nord-Est, un deuxième axe perpendiculaire au premier a été défini ensuite, mais légèrement incliné au Sud pour mieux s'adapter aux espaces libres d'arbres.

Les sondages ont tous révélé, sous 15 cm de feuilles, un niveau de près de 50 cm d'humus et de terre végétale. Le fond des sondages est le substrat géologique. Ces quatre sondages ont été reliés à la pelle mécanique par des tranchées (0,80 m de large), suivant les deux axes tracés dans le but de contrôler leur représentativité. Un petit amoncellement de pierres, qui pourrait s'interpréter comme les restes d'un mur arasé, orienté perpendiculairement à l'axe du sommet, a été repéré en J.-F. 523. Ces sondages ont procuré très peu de matériel archéologique : 57 fragments dont une anse d'amphore avec estampille « faisceau d'éclairs », une anse d'amphore de type chiote ou rhodienne tardive, et une monture en or de lunettes « pince nez » qui témoigne de la fréquentation du site au XIX^e s.

M. ALMAGRO-GORBEA

*Directeur du Département de Préhistoire
Professeur à l'Université de Madrid (Complutense)*

J. GRAN-AYMERICH

*Chercheur au CNRS
Chargé de mission au Musée du Louvre*

5. FOUILLES AUTOUR DE LA CHAPELLE (7)

5.1. Introduction

Une nouvelle et dernière campagne de fouille a été programmée en juillet 1986, sur le site des sanctuaires de la chapelle Saint-Martin. Cette intervention devait permettre de préciser la chronologie relative des différentes constructions déjà identifiées (8) et de compléter leur analyse architecturale.

L'un des objectifs était de permettre l'élaboration d'un projet de restitution des vestiges comportant la présentation au sol du plan des principaux édifices, ceci sur la base d'une documentation la plus précise possible (ce travail de mise en valeur a été confié à M. Jantzen, architecte en chef des Monuments Historiques).

En fonction du résultat des recherches précédentes, deux priorités ont été établies :

— d'une part, poursuivre l'analyse du *fanum* gallo-romain, par la recherche d'éléments pouvant témoigner de ses différentes étapes de construction et de ses aménagements spécifiques (phase I et II de 1988) ;

— d'autre part, poursuivre l'analyse des aménagements liés à la christianisation du sanctuaire (phase III et IV de 1988).

5.2. Implantation des sondages (fig. 11)

Deux nouveaux sondages ont été programmés pour répondre à nos objectifs. Le premier (sondage V) a été implanté de façon à dégager l'angle Nord-Ouest du *fanum*, sur une surface suffisamment grande (8 × 8). Certaines données de la fouille Bulliot pouvaient ici être vérifiées : principalement la nature du massif de construction, signalé à l'intérieur de la galerie, et l'origine de la différence d'orientation entre les murs Nord de la galerie et de la *cella*. Ce sondage devait également permettre de dégager à nouveau le côté Nord des porches des églises médiévales. Une extension du décapage vers le Sud a permis de dégager l'ensemble des vestiges du porche de l'église du XIII^e s.

Le deuxième (sondage VI) devait être implanté au Sud-Ouest de la chapelle Saint-Martin (XIX^e s.). D'après les découvertes de Bulliot, il était ici possible d'analyser précisément les liaisons architecturales entre les différentes substructions du *fanum* et du chœur de l'église à abside en hémicycle.

7. Les illustrations de ce chapitre sont de l'auteur.

8. BULLIOT, 1899, t. 1 ; ROLLEY, 1978 ; BECK *et alii*, 1988.

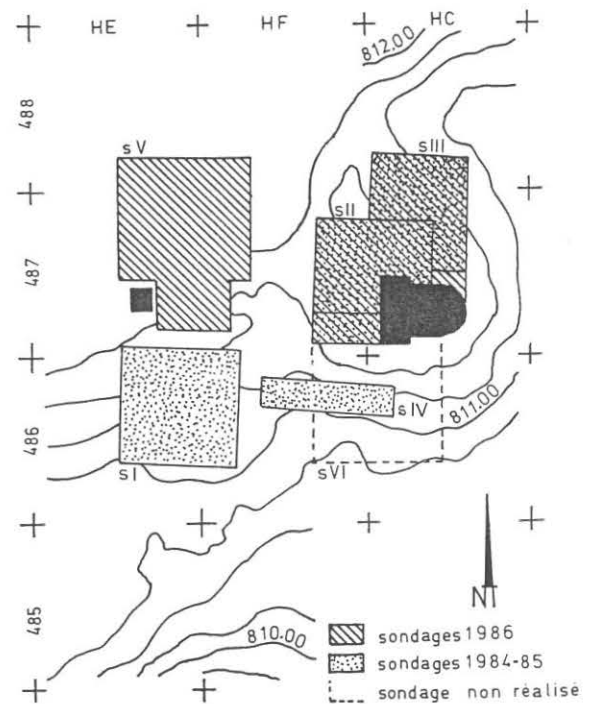


FIG. 11. — Position topographique des sondages des édifices culturels.

Il n'a pas été possible d'ouvrir ce sondage dans le temps qui nous était imparti, principalement en raison de la poursuite de la fouille des sondages II et III, qui n'avait pas été achevée en 1985, et qui a livré une série d'informations complémentaires importantes.

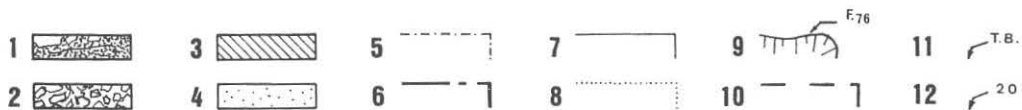
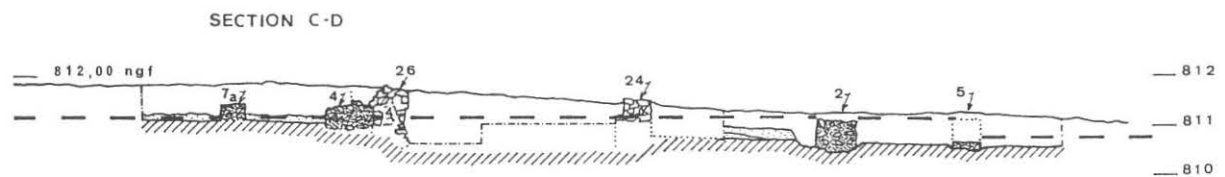
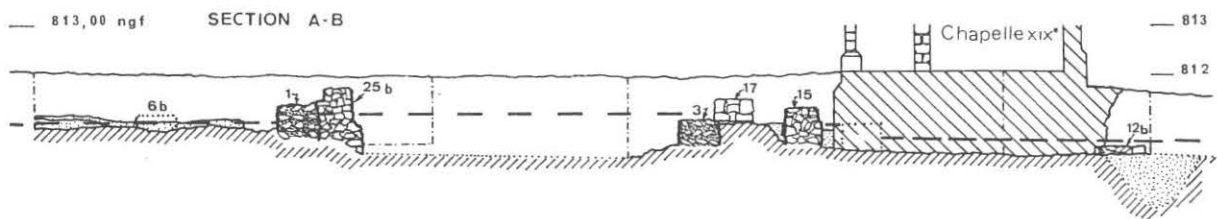
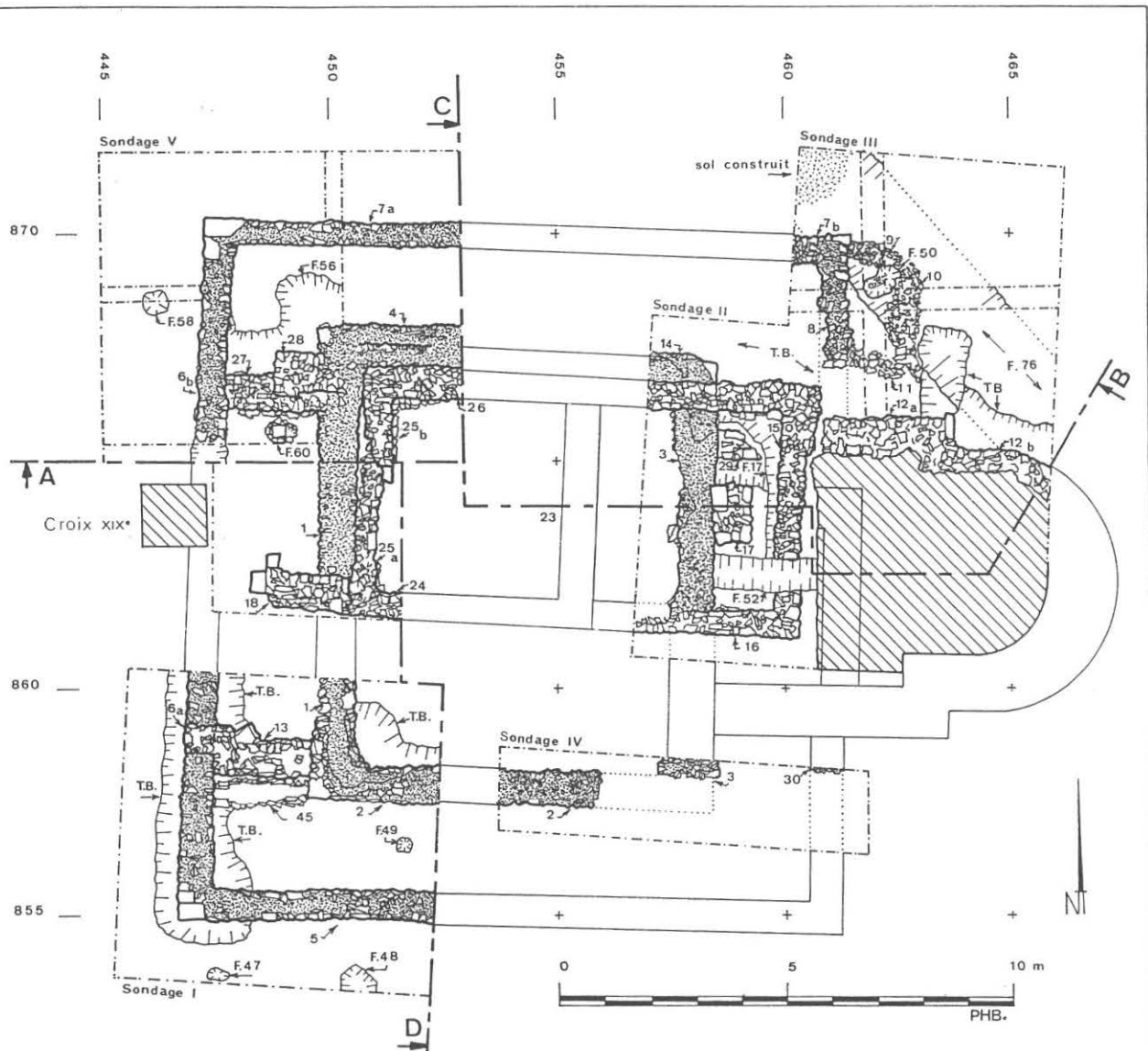
5.3. Résultats de la fouille de 1986 (cf. fig. 13)

Le sondage V (fig. 12a et b)

Après avoir ôté une importante épaisseur de terre (70 cm), constituée essentiellement par des remblais de la fouille de 1873, nous avons retrouvé l'ensemble des structures décrites par Bulliot, à l'exception du massif de maçonnerie signalé dans l'angle Nord-Ouest de la galerie du *fanum*. Comme dans les autres sondages, nos pré-

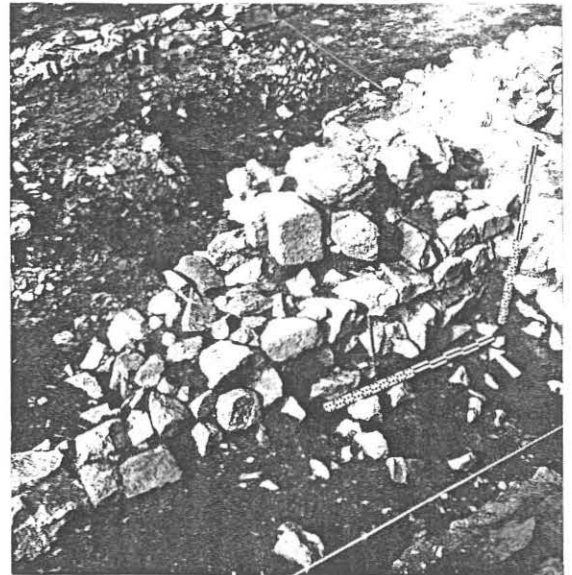
FIG. 13. — Plan général des structures et sections d'après les relevés de 1984 et 1986, complété d'après les données de la fouille de Bulliot :

1. fondations de la *cella* et de la galerie du *fanum* ; 2. autres constructions ; 3. fondations de la chapelle et de la croix de Saint-Martin ;
4. couches archéologiques en place ; 5. limites de fouille ; 6. axes des relevés de sections ; 7. murs restitués d'après les relevés de Bulliot ;
8. limites des structures restituées ; 9. creusements ; 10. restitution du niveau des sols gallo-romains ; 11. tranchées de la fouille de Bulliot ; 12. numérotation des murs.





a



b

FIG. 12a. — Sondage V en fin de fouille.
On distingue au centre, l'angle Nord-Ouest du Fanum, les murs sont arasés au niveau du sommet de leur fondation, M1 et M4 pour la cella, M7a et M6b pour la galerie.

FIG. 12b. — Sondage V.
Élément de substruction du porche de l'église du Haut Moyen Age (M27), appuyé sur les fondations de la cella du Fanum (M1) et surmonté de quelques pierres appartenant au côté Nord du porche de l'église médiévale (M28) ; en bas à droite, le calage du poteau de la croix implantée au XIII^e s.

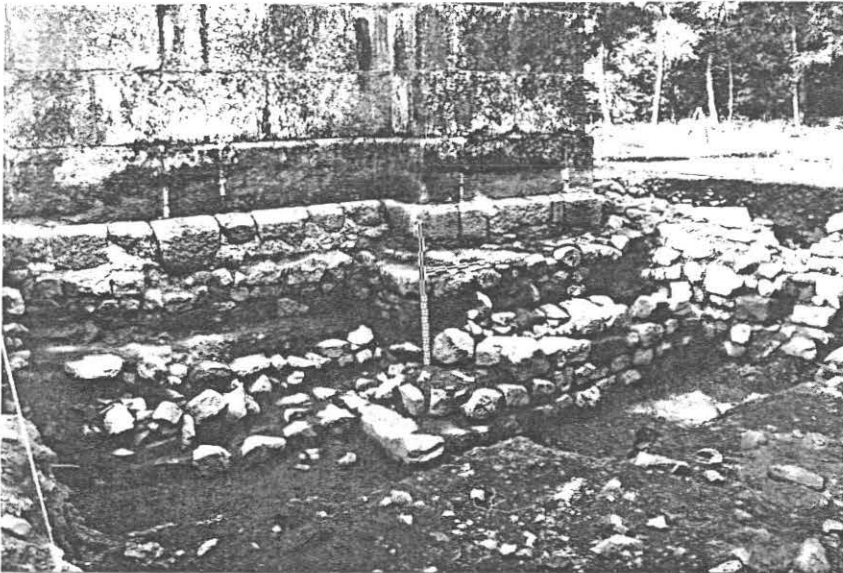
décresseurs n'ont laissé aucune trace des sols ou des niveaux archéologiques à l'intérieur du bâtiment. Le décapage du terrain naturel et le suivi des murs ayant été systématiques, seules quelques structures en creux ou quelques remblais ont pu être enregistrés. A l'extérieur de la zone construite, un niveau de remblais des destructions gallo-romaines a pu être fouillé, constitué d'une terre limoneuse, contenant de nombreux fragments de matériaux de construction calcinés (tuiles, moellons, clous) ; il est probablement à mettre en relation avec la destruction du *fanum*. Les vestiges de la galerie et de la *cella* du temple ont pu être facilement repérés : ils subsistent sous la forme de fondations. Celles-ci sont constituées d'une alternance de lits de pierres de schiste et de mortier coulé, comblant des tranchées creusées dans le substrat géologique : 40 cm de profondeur, 55 cm de largeur pour la galerie (M6 b - M7 a), plus d'un mètre de profondeur, 90 cm de largeur pour la *cella* (M1-M4). Les angles sont renforcés par des blocs de granit taillés. La trace de l'élévation du mur Nord de la *cella* (M4) subsiste sous la forme d'une unique rangée de moellons de schiste, liés au mortier, et construite 40 cm en retrait de la fondation. Le relevé de l'alignement de ce parement nous permet de corriger le plan Bulliot, qui indiquait un rétrécissement de la galerie Nord. En rassemblant les informations des différents sondages, on peut penser que cette construction présentait un plan parfaitement régu-

lier. Les différences de matériaux rencontrés dans les substructions témoignent plus de fonctions différentes (assises de la *cella* qui comportait peut-être un étage, ou support du portique couvrant la galerie), que de différentes phases d'aménagement ou de reconstruction.

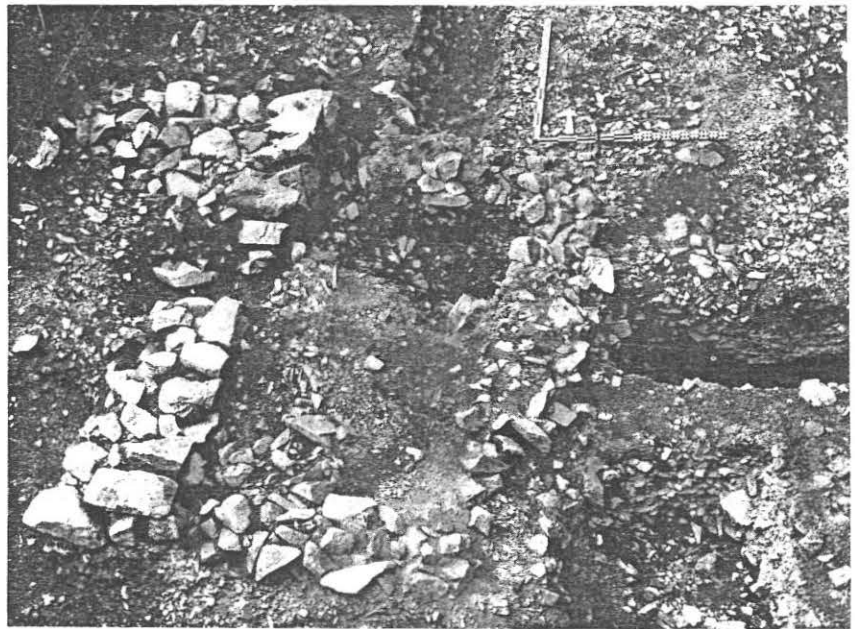
Un mur (M27) recoupe l'emplacement de la galerie Ouest du *fanum*. De même facture que le mur 13 du sondage I, il fait partie de l'aménagement de la façade de l'édifice chrétien (phase IV de 1988). Il s'appuie perpendiculairement au mur Ouest de la *cella*, et il s'implante dans une large tranchée (F56) contemporaine de l'arasement du mur de galerie M6. Une autre tranchée (F.57) témoigne de la récupération totale de ce mur de galerie, à l'emplacement du porche du nouvel édifice.

Quelques pierres marquent l'emplacement du côté Nord du porche de l'église du XIII^e s. (M28, phase V de 1988) ; elles reposent à la fois sur l'arasement du mur 27 et sur l'arasement des murs de la *cella*.

L'extension du décapage a permis de redégager le côté Sud du porche (M18), dont les fondations mieux conservées ont été correctement décrites par Bulliot. Elle a permis également de constater que l'angle des murs M25 a et M24 avait subi une reprise de maçonnerie et qu'il appartenait probablement à l'oratoire du XVII^e s. (phase VI de 1988). L'angle des murs M25 b et M26 appartient par contre à l'église du XIII^e s. Ses substructions s'appuient sur l'angle intérieur Nord-Ouest de la *cella* et sont de même



d



c

FIG. 12c. — Sondage III en fin de fouille.

A gauche, l'angle Nord-Est de la galerie (M7b, M8) ; au centre, les substructions (M9, M10, M11) ; à droite et en haut, une zone de cailloutis plus claire, correspondant au comblement du fossé (F76).

FIG. 12d. — Sondage III.

Vue générale des fondations de l'édifice à abside du Haut Moyen Âge (M12, M12b), comblées par les fondations de la chapelle du XIX^e s.

nature que celles qui marquent l'emplacement du chœur dans le sondage II.

Reprise du sondage II

La tranchée de fondation (F17) du mur 15 (chevet de l'église du XIII^e s.) a été découverte du côté interne à l'édifice. La fouille de cet élément ne nous a pas fourni de données supplémentaires sur l'église, mais elle nous a permis de constater que

Bulliot avait ici restitué abusivement le plan de son *sacellum*. En effet, aucune trace de constructions pouvant être liées au *fanum* n'a été mise en évidence entre le mur M15 et la base de l'autel M17. Par contre, nous avons découvert au fond de cette tranchée (parallèlement au mur Nord du chevet) les traces d'une autre substruction, celle du mur Nord du chœur de l'édifice à abside (M29 ; phase IV de 1986). Cette construction a été ajoutée contre les fondations de la *cella* (M6) après que celles-ci

eurent été dégagées jusqu'à leur base une profonde tranchée.

L'origine de la rupture dans le mur 17 a pu être reconnue : il a été recoupé par une tranchée (F52) faite à l'occasion de la pose d'une canalisation d'assainissement au XIX^e s. Une grille en fonte a été découverte sous le mur 6 de la *cella* dans le prolongement de cet étrange aménagement.

Reprise du sondage III (fig. 12 c et d)

Au droit des fondations de la chapelle du XIX^e s., une partie de l'abside en hémicycle appartenant à l'église de la phase IV de 1986 a pu être mise au jour. Il ne subsiste qu'un rang de pierres correspondant à la base de la fondation (M12). L'analyse du fond de fouille a mis en évidence différents remblais de cailloutis, dont la présence avait été signalée par Bulliot (le *fanum* s'implante en partie sur une plateforme artificielle). Deux tranchées réalisées dans cet empierrement ont révélé l'existence d'un fossé (F76) antérieur au *fanum* ; ce fossé creusé dans le schiste du substrat est en forme de V de 1,60 m de large et de 1 m de profondeur, orienté Nord-Ouest/Sud-Est, il semble se diriger vers le versant Est du Beuvray. Sa fonction reste indéterminée ; son comblement composé de cailloutis de schiste semble avoir été rapide. Les quelques éléments de céramique découverts dans son comblement permettent de le supposer abandonné à la fin du I^{er} s. av. J.-C.

La fin de la fouille de la petite construction ajoutée à la galerie Est du *fanum* (M10, M9, M11) n'a pas permis de déterminer précisément sa fonction. Nous avons mis au jour dans cet espace, relativement restreint, une sépulture d'enfant (F50). Sa présence n'est peut-être qu'une coïncidence liée à la proximité du chœur de l'une des églises chrétiennes. Le squelette de cet enfant, âgé d'environ 1/2 ans, était partiellement conservé ; le bassin et les jambes n'ont pas été retrouvés. Aucun objet n'accompagnait le corps.

Deux éléments viennent compléter les données concernant la possibilité de la présence d'un emmarchement sur le côté Est du *fanum*. Le premier est la découverte d'un sol de mortier pauvre dans l'angle Nord-Ouest du sondage, 40 cm plus bas que le niveau d'arasement moyen des fondations du muret de la galerie. Deuxièmement, la conservation à l'emplacement de la galerie Nord (et du *sacellum* de Bulliot), sous la base de l'autel M17 d'un îlot de sol géologique en place témoigne que le sol intérieur du *fanum* ne pouvait être à moins de 80 cm au dessus du sol extérieur.

5.4. Synthèse

Une synthèse rapide des différentes données issues de la fouille permet d'envisager un nouveau schéma d'évolution de l'occupation du site. Il peut être résumé sous la forme suivante :

1^{re} phase : occupation précoce

La principale structure découverte est un fossé (F76, sondage III) dont la fonction reste indéterminée ; elle est complétée par quelques traces non caractérisées qui ont pu être observées en surface du substrat géologique (sondage I) ; le matériel trouvé dans ces niveaux, en très faible quantité, peut dater cette phase du I^{er} s. av. J.-C.

2^e phase (phases 1 et 2 de BECK *et alii*, 1988) : *fanum* gallo-romain (cf. fig. 14 a).

Cet édifice de forme pratiquement carrée présente un plan centré classique (9), avec une *cella* de 10 × 9 m et une galerie périphérique de 2,50 m de large dotée d'une série de colonnes de granit et de briques formant portique, ses dimensions générales sont de 14 × 15 m. Plusieurs constructions de même type sont connues en Bourgogne (10). On peut supposer que la façade ouverte du côté Est comportait un emmarchement permettant, d'une part, un accès direct à la *cella* et, d'autre part, un accès aux galeries Nord et Sud.

Ce temple ne semble pas avoir été construit en fonction de la présence d'un sanctuaire antérieur. Il est implanté après arasement du site et apport de remblais de nivellement. Sa position en bordure Est du plateau de la Chaume est probablement due au fait qu'il ne constitue que l'élément central d'une aire cultuelle beaucoup plus grande (ROLLEY, 1978).

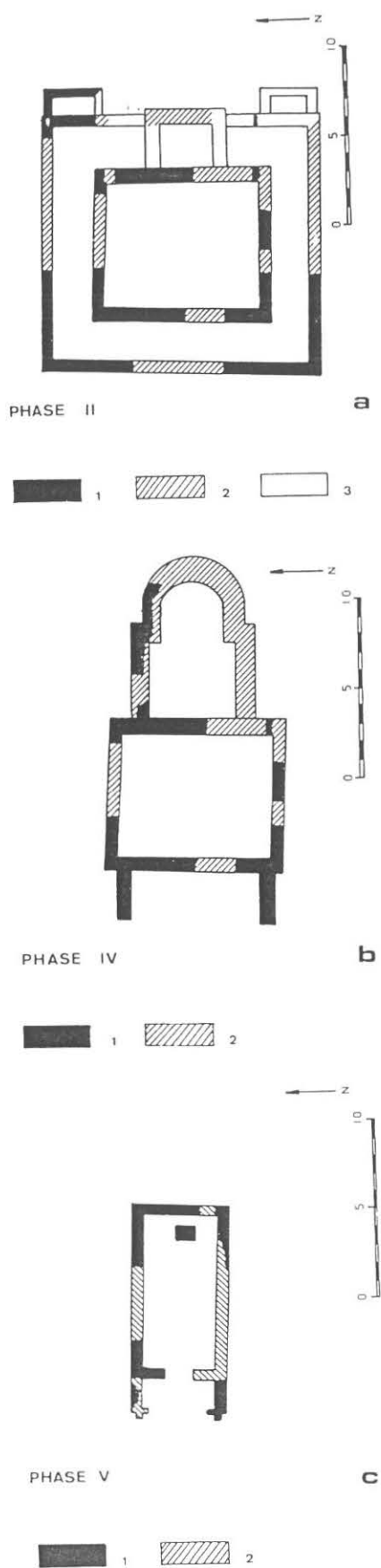
La datation de cette phase reste floue : peu de matériel a été retrouvé en stratigraphie. Le mobilier céramique pouvant s'y rapporter provient essentiellement des remblais des fouilles de Bulliot et nous fournit une fourchette chronologique large, qui couvre toute la période du I^{er} au III^e s. ap. J.-C.

3^e phase : abandon, aménagement du *fanum* en sanctuaire paléochrétien ?

En l'état actuel de nos connaissances, il apparaît difficile de dater la destruction du *fanum*. Sa reconstruction ou transformation dans un but cultuel, à la fin du Bas-Empire, reste hypothétique. Les éléments de construction, ajoutés à l'Est, s'ils ne participent pas à un emmarchement, pourraient

9. A. GRENIER, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, III, 1, Paris, 1958, p. 386-459 ; R. AGACHE, « La Somme pré-romaine et romaine », *Bull. Soc. Antiquaires de Picardie*, 1978, p. 389-417.

10. J.-B. DEVAUGES, « Le *fanum* de Crain », *R.A.E.*, t. 24, 1975, fasc. 2, p. 169-213.



témoigner de l'implantation d'une église paléochrétienne à abside rectangulaire (fig. 8) (Beck *et alii*, 1988).

Nous devons toutefois constater qu'aucun mobilier attribuable à des productions du IV^e-V^e s. ou à la période mérovingienne n'a été rencontré. Il n'est donc pas impossible de penser que le site a pu être momentanément abandonné à l'état de ruine après avoir été détruit par un incendie.

4^e phase : Église du Haut Moyen-Age (cf. fig. 14 b)

Nous ne connaissons pas l'état de conservation de la *cella* du temple gallo-romain, au moment où elle est réutilisée pour servir de nef à une église chrétienne. Une construction à abside en hémicycle est ajoutée à l'Est, formant le chœur. Une entrée est aménagée à l'Ouest ; elle est dotée d'un porche. Le bâtiment ainsi constitué forme une église de 17 m de longueur, 10 m de largeur pour la nef, 7 m de largeur pour le chœur. Il est probable qu'il existait une nécropole à proximité de ce site ; deux sépultures sont maintenant connues (F45, sondage I et F50 sondage III). Nous ignorons la date de fondation de cette église ; des comparaisons typologiques et la présence dans le mobilier céramique provenant des fouilles Bulliot d'une séquence VIII^e-IX^e siècle, nous permettent de l'attribuer à la période carolingienne (11). En l'absence d'une étude globale sur l'occupation post gallo-romaine du Beuvray, il nous est difficile de savoir dans quel contexte religieux elle est implantée. Nous supposons qu'elle fut dédiée à saint Martin dès cette époque.

5^e phase : église du XIII^e s. (cf. fig. 14 c).

Une nouvelle église remplace l'édifice précédent, après que celui-ci a été détruit et peut-être arasé systématiquement. Il est possible que cette reconstruction ait eu lieu dans le courant du XIII^e s. et qu'elle soit le fait d'une communauté franciscaine de Cordeliers, implantée par ailleurs sur le versant Nord du Beuvray. Ce bâtiment orienté vers l'Est présente un plan de forme rectangulaire (10 × 5,50 m), avec chevet plat à l'Est et porche à l'Ouest ; quelques édifices du même type existent dans la région (fig. 8) (Beck *et alii*, 1988) ; les matériaux utilisés pour sa construction proviennent de récupérations. Il est probable que cette église a connu une fréquentation importante lors des foires médiévales

11. Ch. SAPIN, *La Bourgogne pré-romaine*, Paris, 1985.

FIG. 14. — Plan des constructions successives : a *fanum* ; b église du Haut Moyen Age ; c église du Moyen Age.

1. constructions attestées par les fouilles 1984-1986 ; 2. constructions attestées par les fouilles de Bulliot ; 3. constructions restituées d'après nos hypothèses.

du Beuvray. Elle a sans doute été partiellement détruite au *xvi*^e s., à la suite d'événements liés aux guerres de religions. Un texte du *xv*^e s. confirme la présence d'un cimetière dans son environnement.

6^e phase : oratoire du *xvii*^e s.

Dans le courant du *xvii*^e s., un nouveau sanctuaire est implanté. Il s'agit en fait d'un simple oratoire, construit dans les ruines de l'édifice précédent (l'embranchement et une partie des substructions de la nef sont réutilisés).

Cette construction est signalée ruinée en 1725.

Intermède.

« En 1851, le Congrès archéologique de Nevers s'inscrit en tête d'une souscription dans le but de remplacer par une croix monumentale, la croix de bois qui marquait l'emplacement de la chapelle détruite » (BULLIOT, 1899). La croix de pierre existe toujours, l'emplacement de la croix de bois a été retrouvé à proximité (F60, sondage V).

7^e phase : chapelle *xix*^e s.

Bulliot intervient sur le site de 1872 à 1873, avant que soit construite la chapelle actuelle. Celle-ci occupe précisément l'emplacement du chœur de l'église du Haut Moyen Age (phase 4).

5.5. Conclusion

La poursuite de cette opération de sondage a permis de compléter nos connaissances sur l'architecture des quatre principaux sanctuaires de ce site : *fanum* gallo-romain, église du Haut Moyen-Age, église médiévale et oratoire du *xvii*^e s. Elle a

mis une nouvelle fois en évidence la difficulté d'obtenir des données chronologiques précises sur les secteurs de fouilles anciennes où la recherche fut « exhaustive ». Sans contredire totalement les interprétations de Bulliot et sans remettre en question les conclusions des sondages de 1984 et 1985, elle a permis d'émettre de nouvelles hypothèses.

C'est principalement sur la notion de continuité de l'occupation du site à des fins culturelles qu'il nous faut être prudent. De véritables conclusions ne pourront être tirées à ce sujet sans qu'une étude globale du secteur de la « Chaume » ne soit réalisée. C'est principalement toute la zone, baptisée *forum* par Bulliot, qu'il faudra appréhender si l'on veut résoudre ce problème pour les périodes gauloise et gallo-romaine. En ce qui concerne les édifices chrétiens, les données acquises ne pourront être précises que dans le cadre d'une étude générale de l'occupation médiévale du Mont Beuvray.

P. BRUNET
Technicien

*Circonscription des Antiquités Historiques
de Bourgogne*

BIBLIOGRAPHIE

On se reportera à la bibliographie donnée à la suite du Rapport biennal 1984-1985 (*R.A.E.*, t. 38, 1987, fasc. 3-4, p. 300), à laquelle il convient d'ajouter : BECK *et alii*, 1988 = BECK (Fr.), BRUNAU (J.-L.), GRUEL (K.), ENAULT (J.-Fr.), « Mont Beuvray : fouilles de la chapelle (1984-1985) », *R.A.E.*, t. 39, fasc. 1-2, p. 107-127.